

**BM&A**  
11, rue de Laborde  
75008 Paris

**ERNST & YOUNG et Autres**

Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex

Société par actions simplifiée  
348 461 443 R.C.S. Paris

S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Inscrite sur la liste nationale des commissaires  
aux comptes attachée à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes de Paris

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux  
comptes attachée à la compagnie régionale de  
Versailles et du Centre

## **PARROT**

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE**  
**4.640.975,22 €**  
**174-178, QUAI DE JEMMAPES**  
**75010 PARIS**  
**394 149 496 RCS PARIS**

---

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

---

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

A l'Assemblée Générale de la société PARROT,

**1. OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société PARROT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

**2. FONDEMENT DE L'OPINION**

---

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

**3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS - POINTS CLES DE L'AUDIT**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les stocks de produits finis figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 19 M€ et un montant net de 14,9 M€.</p> <p>Comme indiqué dans la note 3 sur les « Règles et Méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente net estimé pour la période subséquente diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Plus spécifiquement, les produits en fin de vie et les produits retournés et abîmés sont intégralement dépréciés. Les produits en état de vente font quant à eux l'objet d'une dépréciation statistique au cas par cas dite de « rotation lente ».</p> <p>Le succès des produits du groupe dépend de la capacité du groupe à proposer des produits innovants en adéquation avec les attentes des clients. En cas d'inadéquation de l'offre du groupe à la demande du marché, il existe un risque que la valeur nette de réalisation de ses produits soit inférieure à leur coût. Une erreur dans l'appréciation de la valeur nette de réalisation des produits conduirait à une erreur dans l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la provision ramenant le stock à la valeur nette de réalisation.</p> <p>Nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ pris connaissance des procédures mises en place au sein de votre groupe pour identifier les articles dont la valeur de réalisation serait inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;</li><li>➤ pris connaissance des procédures et des contrôles mis en place pour identifier les articles détériorés ou présentant des dysfonctionnements ;</li><li>➤ rapproché la méthodologie de calcul de la provision pour rotation lente avec la méthode définie par le groupe ;</li><li>➤ analysé les perspectives d'écoulement estimées par la Direction au regard des réalisations historiques et du budget afin d'apprécier la cohérence des montants de dépréciation qui en découlent.</li></ul>
<p>Nous avons donc considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les prix de vente net estimés pour la période subséquente évoqués ci-dessus et les éventuelles provisions qui en découlent sont par nature dépendants d'hypothèses, estimations ou appréciations du groupe sur le niveau de prix auxquels celui-ci a la capacité d'écouler son stock.</p>	

#### 4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **5. AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES**

---

### ***Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel***

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société PARROT par votre assemblée générale du 13 juin 2019 pour le cabinet BM&A et du 6 juin 2012 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2022, le cabinet BM&A était dans la quatrième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la onzième année.

## **6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **7. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS**

---

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

**Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 4 avril 2023

Les commissaires aux comptes

BM&A



Marie Cécile Moinier

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Bourgeois

# États financiers consolidés 2022 du Groupe Parrot

## 1.1. Compte de résultat consolidé

	En milliers d'euros	Note n°	31/12/22	31/12/21Corrigé <sup>(1)</sup>
Chiffre d'affaires			71 949	54 307
Coût des ventes			(15 953)	(15 213)
<b>Marge Brute</b>			<b>55 996</b>	<b>39 094</b>
<i>Marge brute en % du chiffre d'affaires</i>			77,8%	72,0%
<b>Frais de recherche et de développement</b>			<b>(43 614)</b>	<b>(40 732)</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>			-60,6%	-75,0%
<b>Frais commerciaux</b>			<b>(11 114)</b>	<b>(14 127)</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>			-15,4%	-26,0%
<b>Frais généraux</b>			<b>(14 749)</b>	<b>(13 715)</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>			-20,5%	-25,3%
<b>Production / Qualité</b>			<b>(5 501)</b>	<b>(5 441)</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>			-7,6%	-10,0%
<b>Résultat opérationnel courant</b>			<b>(18 981)</b>	<b>(34 921)</b>
<i>Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires</i>			-26,4%	-64,4%
Autres produits et charges opérationnels	8		(892)	30 425
<b>Résultat opérationnel</b>			<b>(19 874)</b>	<b>(4 495)</b>
<i>Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires</i>			-27,6%	-8,3%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	9		2	1
Coût de l'endettement financier brut	9		(504)	(241)
Coût de l'endettement financier net	9		(502)	(241)
Autres produits et charges financiers	9		2 137	1 764
<b>Résultat financier</b>			<b>1 635</b>	<b>1 523</b>
Quote-part du résultat dans les entreprises MEE	17		(1 049)	403
Impôt	10		(435)	46
<b>Résultat Net</b>			<b>(19 722)</b>	<b>(2 523)</b>
Part du Groupe			(19 517)	(2 504)
<i>Résultat Net - part du groupe en % du chiffre d'affaires</i>			-27,1%	-4,6%
Intérêts ne conférant pas le contrôle			(205)	(19)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires			30 448 409	30 218 839
Résultat net de base par action (en euros)	28		-0,64	-0,08
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)			30 448 409	30 218 839
<b>Résultat net dilué par action (en euros)</b>	<b>28</b>		<b>-0,64</b>	<b>-0,08</b>

<sup>(1)</sup> Cf. Note 43 - Correction d'erreur

## 1.2. État du résultat global

	En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21Corrigé <sup>(1)</sup>
<b>Résultat net de la période</b>		<b>(19 722)</b>	<b>(2 523)</b>
Ecarts de conversion		2 186	1 487
Variation des écarts actuariels concernant les engagements envers le personnel		980	961
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>3 166</b>	<b>2 449</b>
- non recyclables ultérieurement en Résultat Net		980	961
- recyclables ultérieurement en Résultat Net		2 186	1 487
<b>Résultat global de la période</b>		<b>(16 556)</b>	<b>(74)</b>
<b>Part du Groupe</b>		<b>(16 438)</b>	<b>(107)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		(118)	33

<sup>(1)</sup> Cf. Note 43 - correction d'erreur

## 2. État de la situation financière

Actif (En milliers d'euros)	Note n°	31/12/22	31/12/21Corrigé <sup>(1)</sup>
<b>Actifs non courants</b>		<b>18 191</b>	<b>27 703</b>
Autres immobilisations incorporelles	12	218	331
Immobilisations corporelles	14	2 140	1 820
Droit d'utilisation	15	9 931	8 675
Participations dans les entreprises mises en équivalence	17	2 486	5 565
Actifs financiers	16	3 047	6 472
Créances de loyers non courantes	15	0	67
Impôts différés actifs	19	361	790
Autres actifs non courants	18	9	3 984
<b>Actifs courants</b>		<b>102 515</b>	<b>117 267</b>
Stocks	20	14 940	4 937
Créances clients	21	6 417	5 167
Créances d'impôts	23	5 932	6 880
Créances diverses	22	6 643	16 913
Créances de loyers courantes	16	118	527
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	68 465	82 842
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	25	2 521	-
<b>Total Actif</b>		<b>123 228</b>	<b>144 970</b>

<sup>(1)</sup> Cf. Note 43 - correction d'erreur

<b>Capitaux propres et passif ( En milliers d'euros)</b>	<b>Note n°</b>	<b>31/12/22</b>	<b>31/12/21Corrigé<sup>(1)</sup></b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>84 017</b>	<b>98 798</b>
Capital social	26	4 641	4 606
Primes d'émission et d'apport		331 653	331 683
Réserves hors résultat de la période		(242 593)	(242 844)
Résultat de la période - part du groupe		(19 517)	(2 504)
Ecarts de conversion		8 868	7 420
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Parrot SA</b>		<b>83 053</b>	<b>98 362</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	29	964	436
<b>Passifs non courants</b>		<b>12 521</b>	<b>12 175</b>
Dettes financières non courantes	27	0	0
Dettes de loyers non courantes	16	7 572	6 747
Provisions pour retraites et engagements assimilés	30	1 860	2 836
Impôts différés passifs	19	0	242
Autres provisions non courantes	31	126	406
Autres dettes non courantes	33	2 963	1 943
<b>Passifs courants</b>		<b>26 690</b>	<b>33 997</b>
Dettes financières courantes	27	-	801
Dettes de loyers courantes	16	2 608	2 713
Provisions courantes	32	2 176	1 163
Dettes fournisseurs	33	9 174	9 892
Dettes d'impôt courant	33	84	64
Autres dettes courantes	33	12 647	19 365
<b>Passifs classés comme détenus en vue de la vente</b>		-	-
<b>Total Capitaux Propres et Passif</b>		<b>123 228</b>	<b>144 970</b>

<sup>(1)</sup> Cf. Note 43 - correction d'erreur

### 3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/12/22</b>	<b>31/12/21Corrigé<sup>(1)</sup></b>
<b>Flux opérationnel</b>		
<b>Résultat de la période</b>	<b>(19 722)</b>	<b>(2 523)</b>
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence	1 049	(403)
Amortissements et dépréciations	4 802	3 106
Plus et moins values de cessions	585	(32 925)
Charges d'impôts	435	(46)
Coût des paiements fondés sur des actions	1 258	1 316
Autres éléments Non Cash	3 058	-
Coût de l'endettement financier net	502	241
Capacité d'Autofinancement opérationnelle avant coût de l'endettement financier net et impôt	(8 033)	(31 234)
Variation du besoin en fonds de roulement	(11 969)	6 242
Impôt payé	(117)	(320)
Trésorerie provenant des activités opérationnelles (A)	(20 120)	(25 312)
<b>Flux d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 872)	(1 566)
Acquisitions d'actifs financiers	(74)	(2 656)
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée	5 761	23 998
Cessions de participations dans les entreprises mises en équivalence	1 844	-
Cessions d'actifs financiers	3 251	3 214
Trésorerie utilisée par les opérations d'investissement (B)	<b>8 909</b>	22 991
<b>Flux de financement</b>		
Apports en fonds propres	(1 337)	0

Coût de l'endettement financier net	(502)	(241)
Remboursement de dettes financières à court terme (nets)	(3 296)	(3 868)
Remboursement des autres financements	905	-
Trésorerie utilisée par les opérations de financement (C)	(4 230)	(4 109)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (D = A+B+C)	(15 441)	(6 430)
Incidence de la variation des cours des devises	1 064	1 281
<b>TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE À L'OUVERTURE DE LA PERIODE</b>	<b>82 842</b>	<b>87 992</b>
<b>TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE À LA CLÔTURE DE LA PERIODE</b>	<b>68 465</b>	<b>82 842</b>

(1) Cf. Note 43 - correction d'erreur

Les cessions (i) de filiales, (ii) de participations dans les entreprises mises en équivalences et (iii) d'actifs financiers ainsi que les plus ou moins-values associées à ces opérations sont détaillées en Note 2 - Évènements significatifs de la période.

Les principaux commentaires relatifs à la trésorerie du Groupe sont disponibles au sein du Chapitre 8 - trésorerie et capitaux.

La variation du BFR est décomposée et détaillée en Note 36 - Informations complémentaires au tableau des flux de trésorerie.

#### 4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission et d'apport	Ecart de conversion	Actions Propres	Réserves consolidées Groupe	Total des Capitaux Propres	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total
<b>Situation à fin décembre 2020 corrigée<sup>(1)</sup></b>	<b>4 599</b>	<b>331 689</b>	<b>5 245</b>	<b>(2 050)</b>	<b>(241 604)</b>	<b>97 879</b>	<b>414</b>	<b>98 294</b>
Résultat net de la période					(2 504)	(2 504)	(19)	(2 523)
Autres éléments du résultat global			1 470		926	2 396	52	2 449
Résultat global	-	-	1 470	-	(1 578)	(107)	33	(74)
Annulation d'actions propres				2 050	(2 050)	-		-
Paiements fondés sur des actions					478	478		478
Options rachat titres					(661)	(661)		(661)
Recycling écarts de conversion			708		67	775		775
Variation de périmètre						-	(11)	(11)
Augmentation de capital de l'entité consolidante	7	(6)			-	0		0
Autres					(2)	(2)		(2)
<b>Situation à fin décembre 2021 corrigée<sup>(1)</sup></b>	<b>4 606</b>	<b>331 683</b>	<b>7 420</b>	<b>0</b>	<b>(245 350)</b>	<b>98 362</b>	<b>436</b>	<b>98 798</b>
Résultat net de la période					(19 517)	(19 517)	(205)	(19 722)
Autres éléments du résultat global			1 447		1 632	3 079	87	3 166
Résultat global	-	-	1 447	-	(17 884)	(16 438)	(118)	(16 556)
Paiements fondés sur des actions					833	833		833
Désactualisation dette financière Pix4d				-	(1 054)	(1 054)		(1 054)
Augmentation de capital de l'entité consolidante	35	(30)			-	5		5
Augmentation de capital et dilution PIX4D					1 024	1 024	889	1 913
Acquisition complémentaire PIX4D					243	243	(242)	1
IFRS16					67	67		67
Reclassement EC					10	10		10
Autres			(1)		1	0		0
<b>Situation à fin Décembre 2022</b>	<b>4 641</b>	<b>331 653</b>	<b>8 868</b>	<b>0</b>	<b>(262 110)</b>	<b>83 053</b>	<b>964</b>	<b>84 017</b>

Cf. Note 43 - Correction d'erreur

#### 5. Notes annexes

##### 5.1. Note 1 – La Société

Les états financiers consolidés ci-joints présentent les opérations de la société PARROT SA et de ses filiales (l'ensemble désigné comme "le Groupe").

Parrot SA est une société française dont les titres sont admis aux négociations sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris. Son siège social est situé au 174 quai de Jemmapes 75010 Paris, France.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 15 mars 2023. Ils seront soumis pour approbation à l'Assemblée générale du 14 juin 2023.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros (K€). Toutes les données financières sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

## 5.2. Note 2 – Évènements significatifs de la période

### ► Cession de Micasense, Sensefly SA et Sensefly Inc à AgEagle Aerial Systems

Pour rappel en 2021,

En matière de changement de périmètre, le 27 janvier 2021, la société Parrot a cédé la totalité du capital de Micasense Inc. qu'elle détenait, soit 99 %, à la société AgEagle Aerial Systems Inc, sur la base d'une valeur d'entreprise de \$23m (19 M€) pour 100 % du capital. Le paiement en cash était prévu en plusieurs échéances : \$14,3m (11,5 M€) ont été versés durant l'exercice 2021, puis \$2,35m (2,13 M€) étaient prévus fin mars 2022 et \$2,35m (2,3 M€) fin mars 2023, contre lesquels s'appliquent les garanties usuelles données à l'acquéreur. Sur la base de ces échéanciers, les montants actualisés dus au 31 décembre 2021 étaient de 4,2 M€ (dont 2 M€ à moins d'un an). L'opération incluait également une partie payée en actions AgEagle Aerial Systems, cotées sur NYSE American, pour un équivalent de \$3m à la date d'attribution des actions. Dans ce cadre 535 124 actions nouvelles AgEagle Aerial Systems ont été attribuées à Parrot en date du 27 avril 2021 ; la Société a cédé ces actions, en juin 2021, sur le marché NYSE American pour un montant brut de 2,5 M€. La plus-value de cession intégrant les frais de transaction et l'actualisation des créances dues s'élevait, au 31 décembre 2021, à 15,75 M€.

Le 19 octobre 2021 Parrot a cédé ses filiales Sensefly SA et Sensefly Inc qu'elle détenait à 100 % à la société américaine, AgEagle Aerial Systems Inc sur la base d'une valeur d'entreprise de \$23m (19 M€) pour 100 % du capital. Le paiement en cash était prévu en plusieurs échéances : \$12,6m ont été versés entre octobre et fin décembre 2021. Par ailleurs, trois échéances étaient respectivement prévues au premier trimestre 2022 (\$0,5m), fin décembre 2022 (\$2,5m) et fin décembre 2023 (\$2,5m). Contre les deux dernières échéances s'appliquaient les garanties usuelles données à l'acquéreur. Sur la base de ces échéanciers, les montants actualisés dus au 31 décembre 2021 s'élevaient à 4,3 M€ (dont 2,4 M€ à moins d'un an). L'opération incluait également une partie payée en actions AgEagle Aerial systems Inc, cotées sur NYSE American pour un équivalent de \$3m à la date d'attribution des actions. La plus-value de cession intégrant les frais de transaction et l'actualisation des créances dues s'élevait, au 31 décembre 2021, à 15,5 M€.

Les échéances de paiement prévues sur les exercices 2022 et 2023 pour les cessions des sociétés Micasense et Sensefly ont toutes été débouclées en 2022 pour un encaissement total de \$8,5m :

- les titres AgEagle pour une valeur initiale \$3m (2,6 M€) attribués dans le cadre de la cession de Sensefly ont été cédés pour une valeur de \$2m (1,8 M€). Cette cession a engendré une moins value de (0,8) M€ ;
- une échéance s'élevant à \$1,5m dans le cadre de la cession de Sensefly a été payée à hauteur de \$0,5m, compensée par un ajustement de prix de clôture ;
- Parrot a perçu une échéance de \$2,3m (2 M€) au titre de la cession de Micasense ;
- En juin 2022, plusieurs échéances restaient dues couvrant 2022 et 2023 pour un montant total de \$7,3m (7,2 M€). Un paiement anticipé de \$3,7m (3,6 M€) en juillet 2022 a été négocié avec AgEagle, avec pour contre-partie, l'abandon de la créance restante de \$3,7m (3,6 M€).

### ► Autres évènements significatifs

En 2022, Parrot a poursuivi les arbitrages dans son portefeuille de participations. Plus particulièrement, deux autres participations ont été cédées.

Parrot détenait 47 % du capital de la société Planck Aerosystems, basée à San Diego, États-Unis. Cette société développait des algorithmes permettant à des drones de décoller, de suivre en vol puis d'atterrir sur une plateforme en mouvement (bateau, voiture...). L'activité a été cédée en août 2022 à Aerovironment, société cotée au NASDAQ. Pour un investissement initial de \$4,4m, Parrot a perçu la somme de \$2m au titre de sa participation, ainsi que le remboursement d'un prêt, dont intérêts, pour \$1,2m.

Parrot a cédé une participation minoritaire dans la société Chouette SAS, basée à Paris, France. La participation de 20,04 % a été cédée en décembre 2022 pour la somme de 0,6 M€, avec un investissement initial de 0,4 M€.

Par ailleurs, la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 a certainement pesé sur le développement économique mondial et donc sur les activités du Groupe en 2021. L'entreprise n'a pas été en mesure d'évaluer précisément l'impact de ces effets sur l'activité du Groupe en fonction des zones géographiques et des activités, avec des ventes particulièrement sensibles aux politiques d'investissement des entreprises et des professionnels, sans doute limitées dans le contexte des mesures de confinement et de limitation des déplacements. Contrairement à l'exercice 2021,

l'entreprise n'a pas pris en 2022 de mesures spécifiques (chômage partiel par exemple) en réponse à la pandémie - à l'exception du télé-travail plus largement intégré à l'organisation du travail.

### 5.3. Note 3 – Règles et Méthodes comptables

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe ont été établis selon les principes définis par l'IASB (*International Accounting Standards Board*), tels qu'adoptés par l'Union Européenne. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne :

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A02008R1126-20160101>

Le référentiel international comprend les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations SIC (*Standard Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

À la clôture de l'exercice, il n'existe pas de différence impactant le Groupe entre le référentiel utilisé et les normes adoptées par l'IASB dont l'application est obligatoire à l'exercice présenté.

Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'adoption des normes suivantes, appliquées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

► **Nouvelles normes, amendements de normes, interprétations de normes d'application obligatoire et amendements à des références au cadre conceptuel des normes IFRS au sein de l'Union Européenne applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022**

- Modifications d'IFRS 3 : « Référence au Cadre conceptuel »
- Modifications d'IAS 16 : « Immobilisations corporelles : Produit antérieur à l'utilisation prévue »
- Modifications d'IAS 37 : « Contrats déficitaires — Coût d'exécution du contrat »
- « Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020 ».

Ces modifications n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2022.

Pour l'exercice 2022, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement. Les normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après le 1<sup>er</sup> janvier 2023 pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe sont les suivants :

- Modifications d'IAS 12: « Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction »
- Modifications d'IAS 8 : « Définition des estimations comptables »
- Modifications d'IAS 1 et de l'*IFRS Practice Statement 2* : « Informations à fournir sur les méthodes comptables »
- Modifications d'IFRS 16 : « Obligation locative découlant d'une cession-bail »
- Modifications d'IAS 1 :
  - « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants »
  - « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur »
  - « Passifs non courants assortis de clauses restrictives »
- IFRS 17 « Contrats d'assurance »
- Modifications d'IFRS 17 : « Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives ».
- Application d'IAS 8 - Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs (cf. Note 43 - Correction d'erreur).

#### 5.3.1. Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Parrot SA exerce directement ou indirectement un contrôle sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle existe lorsque Parrot SA détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à obtenir des avantages de ses activités.

Le contrôle est présumé exister si Parrot SA détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des sociétés contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés du Groupe à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes aux 31 décembre 2021 et 2022, selon les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe. Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes, sont éliminés.

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financière et opérationnelle sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50 % des droits de vote d'une entité. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont comptabilisées initialement au coût. Le Groupe ne contrôle pas d'entités ad hoc.

Conformément à la norme IAS 28 R, les entités sur lesquelles Parrot exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

### 5.3.2. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et de passifs à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables à la date de clôture. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Elles concernent principalement la reconnaissance d'impôts différés actifs résultant notamment de pertes fiscales reportables (Note 19 - Impôts différés), l'évaluation des paiements fondés sur des actions (5.3.19 - Paiements fondés sur des actions et 5.26.2 - Plan d'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites), les dettes sur acquisitions d'intérêts minoritaires (Note 33 - Dettes fournisseurs, dette d'impôt courant, autres dettes courantes et non courantes), les provisions pour retours commerciaux et garantie de marge (Note 33 - Dettes fournisseurs, dette d'impôt courant, autres dettes courantes et non courantes (5.3.21 - Provisions), les provisions pour indemnités de départ à la retraite (5.3.20 - Avantages du personnel et Note 30 - Provisions pour retraites et engagements assimilés), ainsi que les durées de contrat de location et les taux d'actualisation qui déterminent la valeur de la dette de loyer (5.3.7 Locations).

### 5.3.3. Méthodes de conversion

#### ► Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges à moins qu'elles ne proviennent d'opérations de financement intragroupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : sont dans ce cas inscrites en capitaux propres dans les écarts de conversion.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

#### ► États financiers libellés en devises

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en euros qui est la monnaie de présentation du Groupe.

Les actifs et les passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les produits et les charges de ces sociétés, sont convertis en euros en utilisant un cours moyen de la période. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en "réserves de conversion".

Les taux de conversion des principales devises utilisées dans le Groupe sur les exercices 2022 et 2021 sont les suivants :

Taux de clôture	31/12/22	31/12/21	Taux moyen	31/12/22	31/12/21
Dollar australien	0,637	0,640	Dollar australien	0,659	0,635
Franc suisse	1,016	0,968	Franc suisse	0,995	0,925
Yuan	0,136	0,139	Yuan	0,141	0,131
Euro	1,000	1,000	Euro	1,000	1,000
Livre Sterling	1,127	1,190	Livre Sterling	1,173	1,163
Dollar de Hong Kong	0,120	0,113	Dollar de Hong Kong	0,121	0,109
Yen	0,007	0,008	Yen	0,007	0,008
Leu Roumain	0,202	0,000	Leu Roumain	0,203	0,000
Dollar US	0,938	0,883	Dollar US	0,950	0,846

### 5.3.4. Compte de Résultat

Afin de mieux appréhender les particularités de son activité, le Groupe présente un compte de résultat par fonction, faisant ressortir les éléments suivants : le coût des ventes (charges directement rattachées aux produits vendus), les

frais de recherche et développement (l'entreprise n'immobilise pas les frais de recherche et développement), les frais commerciaux, les frais généraux et les frais de production et qualité (coûts de fonctionnement des départements dédiés à la gestion des approvisionnements et de la qualité qui incluent essentiellement les salaires des effectifs concernés). Les frais de fonctionnement des locaux (loyers, électricité...) sont quant à eux répartis au prorata des effectifs aux principaux départements (R&D, frais de production & qualité...).

L'ensemble de ces quatre postes représente avec le coût des ventes, les charges opérationnelles qui, déduites du chiffre d'affaires, permettent d'obtenir le résultat opérationnel courant, principal indicateur de performance de l'activité du Groupe.

Afin de fournir une information plus complète, ces charges opérationnelles sont analysées par nature dans la Note 7 "Charges opérationnelles par nature" de la présente annexe.

Les autres produits et charges opérationnels non courants sont inclus dans le résultat opérationnel. Ils comprennent les produits et charges significatifs considérés comme non récurrents comme les plus ou moins-values sur cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration approuvées par la direction et ayant fait l'objet d'une communication externe, les charges concernant des litiges de nature exceptionnelle, les frais relatifs aux regroupements d'entreprises, les dépréciations d'actifs et d'écart d'acquisition, et la réévaluation à la juste valeur de la participation précédemment détenue par le Groupe dans l'entreprise acquise lors d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, considérés comme non récurrents.

Le résultat net est alors obtenu en prenant en compte les éléments suivants :

- Le coût de l'endettement financier net, qui comprend les intérêts sur dettes financières calculées sur la base du taux d'intérêt effectif, la charge d'intérêt liée à la dette de loyer constatée par l'application de la norme IFRS 16, diminués des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie,
- Les autres produits et charges financiers, qui comprennent les gains et les pertes de change,
- La charge d'impôt courant et différé.

### 5.3.5. Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, l'information présentée est calculée selon les principes suivants :

- Résultat de base par action : le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice ;
- Résultat dilué par action : le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives : options de souscription d'actions et actions gratuites (cf. Note 26.2 - "Plans d'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites").

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques lorsque le résultat net du Groupe est négatif.

### 5.3.6. Chiffre d'affaires

L'entreprise s'appuie principalement sur un réseau de distributeurs pour déployer la commercialisation des produits dans de nombreux pays, et dans une proportion plus faible, commercialise les produits ou logiciels à l'utilisateur final via des plateformes en ligne détenues en propre.

Les produits provenant de la vente de biens ou de services sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le contrôle du bien a été transféré à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la vente des produits aux distributeurs qui sont considérés des clients finaux au sens de la norme IFRS 15. Le transfert de contrôle est caractérisé par le fait que les distributeurs obtiennent le droit de diriger l'utilisation des biens et d'en obtenir les avantages économiques essentiels. Lors du transfert des biens aux distributeurs, Parrot ne peut plus rediriger les biens vendus vers un autre distributeur pour une vente à un autre client (distributeur ou clients finaux) ou d'autres transactions (opérations marketing, dons, tests, etc.).

Plus spécifiquement :

- Les distributeurs sont responsables de la relation commerciale et de la qualité des produits vendus vis-à-vis du client final. Il convient de noter que Parrot a des obligations vis-à-vis des distributeurs. Parrot garantit ainsi ses produits contre tous vices cachés et défaut de conformité. Ces obligations font l'objet, le cas échéant de provisions conformément à IAS 37,
- Les distributeurs sont responsables de l'écoulement des produits auprès des utilisateurs finaux par la définition, la mise en place et le financement d'actions marketing et la détermination d'une offre, dont le prix est une composante,
- Les distributeurs supportent les risques liés à la possession des stocks, comme les dommages matériels ou l'obsolescence,
- Les distributeurs gèrent le risque de non-paiement.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due, aux coûts encourus ou à encourir associés à la vente ou au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de l'achat.

Pour homogénéiser les stratégies commerciales parmi les distributeurs, et au sein des différents pays, Parrot recommande des niveaux de prix. Les distributeurs peuvent cependant déterminer des offres commerciales qui leur sont propres, ce qui inclut la composante prix.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs est reconnu net des remises pour volume et référencement. Les charges marketing, qui ne correspondent pas à des services distincts au sens de la norme IFRS 15 fournis par le distributeur à Parrot, ont été présentées en diminution du chiffre d'affaires.

### 5.3.7. Locations

Le Groupe Parrot applique la norme IFRS 16 "Contrats de location" depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 "Contrats de location", sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- D'une dette au titre de l'obligation de paiement ;
- D'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat.

Le Groupe a choisi d'utiliser les deux exemptions de capitalisation proposées par la norme sur les contrats suivants :

- Contrats ayant une durée inférieure à douze mois ;
- Contrats de location de biens ayant une valeur à neuf individuelles inférieures à 5 000 euros.

#### ► Évaluation de la dette de loyer

À la prise d'effet du contrat, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat.

Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette sont :

- Les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance, c'est-à-dire que même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, ils sont en substance inévitables) ;
- Les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat ;
- Les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle ;
- Les pénalités à verser en cas d'exercice d'une option de résiliation ou de non renouvellement du contrat, si la durée du contrat a été déterminée en faisant l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement ou de résiliation.

En l'absence de taux implicite facilement déterminable, le taux d'actualisation à retenir s'assimile au taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition de l'actif sous-jacent au contrat de location, et ce, dans un environnement économique similaire.

Le taux d'endettement marginal est le taux correspondant à la durée résiduelle des contrats.

L'évolution de la dette liée au contrat de location est la suivante :

- Elle est augmentée à hauteur des charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à la dette, à l'ouverture de la période ;
- Et diminuée du montant des paiements effectués.

La charge d'intérêts de la période ainsi que les paiements variables, non pris en compte lors de l'évaluation initiale de la dette, et encourus au cours de la période considérée, sont comptabilisés en charges.

Par ailleurs, la dette peut être ré-estimée dans les situations suivantes :

- Révision de la durée de location ;
- Modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option ;
- Réévaluation relative aux garanties de valeur résiduelle ;
- Révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

#### ► Évaluation du droit d'utilisation des actifs

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- Le montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- Le cas échéant, les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat. Il s'agit des coûts marginaux qui n'auraient pas été engagés si le contrat n'avait pas été conclu ;
- Les coûts estimés de remise en état et de démantèlement du bien loué selon les termes du contrat. À la date de comptabilisation initiale du droit d'utilisation, le preneur ajoute à ces coûts, le montant actualisé de la dépense de remise en état et/ou de démantèlement en contrepartie d'un passif ou d'une provision de restitution.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité des actifs sous-jacents correspondant à la durée du contrat de location.

#### ► Cas des contrats de nature immobilière

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des contrats immobiliers afin de les analyser au regard des critères définissant une location selon la norme IFRS 16.

Sur la base des analyses, le Groupe a identifié des contrats de location au sens de la norme pour les espaces loués dans plusieurs logements de travailleurs, les locations de bâtiments propres à l'activité commerciale et les locations de bâtiments de bureaux.

La durée de location correspond à la période non résiliable sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer des options de renouvellement ou de résiliation. Les loyers retenus pour le calcul sont pris en compte hors taxe foncière prise en charge par le preneur et hors TVA (y compris, le cas échéant, TVA non déductible).

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer le droit d'utilisation et la dette de loyer est le taux marginal d'endettement à long terme tel que déterminé par le Groupe à la date de première application, soit 1,45 % pour les contrats d'une maturité restante de <5 ans, 1,55 % pour les contrats d'une maturité restante de 6 ans et 1,65 % pour ceux dont la maturité est supérieure à 6 ans. Ces taux ont été rééstimés pour les cas de modifications de contrats ou de nouveaux baux. Les taux suivants ont été retenus au cours de l'exercice 2022 :

- 4,37 % pour les filiales françaises (Parrot Drones SAS, Parrot SA) ;
- 3,45 % pour la filiale de Hong Kong (Parrot Asia Pacific) ;
- 5,80 % pour les filiales américaines (Parrot Inc, Pix4D Inc)

Le taux d'endettement moyen pondéré est de 2,41 %.

#### ► Cas des autres types d'actifs

Les autres actifs concernés correspondent à de l'équipement informatique.

Le Groupe dispose de contrats de location faisant l'objet d'une sous-location à des tiers. En tant que bailleur, le Groupe classe ses contrats de location en tant que contrats de location simple ou de location-financement. Un contrat de sous-location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents au droit d'utilisation sous-jacent et, à défaut, en tant que contrat de location simple. Pour les contrats de location-financement, le Groupe comptabilise en tant que créance financière le montant de l'investissement net et décomptabilise l'actif de droit d'utilisation du contrat lié. Toute différence entre le droit d'utilisation et l'investissement net dans le contrat de sous-location est comptabilisé en résultat. La dette de loyer du contrat principal est maintenue au passif. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple si les critères de classification (déscrits ci-dessus) ne sont pas remplis. Pour les contrats de location simple, la contrepartie du contrat est comptabilisée dans les produits sur une base linéaire sur la durée du bail. Le Groupe dispose de 3 contrats de sous-location ayant été qualifiés de contrats de location financement. La différence entre le droit d'utilisation et l'investissement net dans ces contrats a été constaté en capitaux à l'ouverture de l'exercice.

#### 5.3.8. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts – calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à la dette de loyers constatée par l'application de la norme IFRS16, moins les intérêts à recevoir sur les placements et les produits provenant des autres dividendes.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### 5.3.9. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Impôt différé : cf. Note 19 - Impôts différés.

La CVAE (Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises) est comptabilisée en impôt sur le résultat.

Le Crédit Impôt Recherche est comptabilisé en diminution des frais de recherche et développement, ou en moins des Frais de développement immobilisés.

#### 5.3.10. Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8, les informations sont fondées sur le reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel, Henri Seydoux, Président-directeur général du Groupe, pour décider de l'affectation des ressources et évaluer la performance des secteurs opérationnels.

Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2017, le Groupe a réorganisé ses activités et la structure de son reporting autour d'un unique secteur opérationnel, représentatif de son unité génératrice de trésorerie (UGT).

Désormais, deux secteurs opérationnels sont présentés: l'activité microdrones et l'activité photogrammétrie. Pour permettre une réconciliation des éléments présentés avec les comptes consolidés, la société de tête, Parrot S.A., les activités annexes et les activités non stratégiques sont intégrées à la présentation (cf. Note 5 - Informations sectorielles).

### 5.3.11. Immobilisations incorporelles

#### ► Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe :

- Les actifs acquis et passifs assumés de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur ;
- Le prix d'acquisition est la somme des justes valeurs des actifs transférés et des passifs assumés par l'acquéreur à la date d'acquisition et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur. Le prix d'acquisition comprend les compléments éventuels du prix évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition résultant d'un regroupement d'entreprises est égal à la différence entre :

- Le prix d'acquisition augmenté de la juste valeur des intérêts minoritaires et la juste valeur des actifs nets acquis (méthode dite du "goodwill" complet) ;
- Le prix d'acquisition du regroupement et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis (méthode dite du "goodwill" partiel).

L'évaluation initiale du prix d'acquisition et des justes valeurs des actifs acquis et passifs assumés est finalisée dans les douze mois suivant la date de l'acquisition et tout ajustement est comptabilisé sous forme de correction rétroactive de l'écart d'acquisition. Au-delà de cette période de douze mois, tout ajustement est enregistré directement au compte de résultat.

Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges, à mesure qu'ils sont engagés.

Lors de chaque regroupement d'entreprises, le Groupe peut opter pour une comptabilisation de la fraction d'intérêts non acquise :

- soit à sa juste valeur à la date d'acquisition avec, en conséquence, la comptabilisation d'un écart d'acquisition sur cette fraction non acquise (méthode dite du "goodwill" complet),
- soit sur la base de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquise évalué à la juste valeur, ce qui conduit à ne reconnaître que l'écart d'acquisition attribuable aux propriétaires de la maison-mère (méthode dite du "goodwill" partiel).

Dans le cas d'une prise de contrôle réalisée par acquisitions successives, la quote-part d'intérêts antérieurement détenue par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur à la date de prise de contrôle et tout profit ou perte en résultant est comptabilisé dans le compte de résultat.

L'écart d'acquisition est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. L'écart d'acquisition est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation (cf. "Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles"). S'agissant des entreprises associées et des co-entreprises, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, la valeur comptable de l'écart d'acquisition est incluse dans la valeur comptable de la participation dans l'entreprise associée ou co-entreprise.

#### ► Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la fabrication de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer qu'elle remplit simultanément, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement, la volonté d'achever l'immobilisation incorporelle, la capacité d'utiliser ou de vendre cette immobilisation incorporelle, la capacité à générer des avantages économiques futurs, la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Depuis 2017, Parrot comptabilise les dépenses de développement en charges. L'activité commerciale constatée ces dernières années, comme en 2022, ne permet pas d'équilibrer les comptes de l'entreprise.

#### ► Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité sont de 1 à 10 ans.

### 5.3.12. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée d'utilité restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité, comme suit :

- Agencements et aménagements : 3 à 10 ans
- Installations techniques : 10 ans
- Matériel et outillage industriel : 2 à 3 ans
- Matériel bureautique et informatique : 3 ans
- Matériel de transport : 3 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

#### 5.3.13. Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Pour rappel, Parrot a déprécié l'écart d'acquisition de 29,1 M€ à la clôture du troisième trimestre 2018.

L'application de la norme IFRS 16 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 implique de constater des droits d'utilisation des contrats de location, principalement des baux immobiliers, à l'actif du bilan. Ces droits sont réévalués une fois par an afin d'actualiser l'actif intangible qui en découle.

#### 5.3.14. Impôts Différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et simultanément.

#### 5.3.15. Stocks

Le groupe Parrot détient des stocks de produits finis et des stocks de composants. Parmi les produits finis, le Groupe distingue trois catégories, en fonction de leur cycle de vie : produits en état de vente, produits en fin de vie (références qui ne sont plus produites) et produits retournés et abîmés.

Conformément à IAS 2, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation :

- Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré et comprend les coûts d'acquisition des stocks et les coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.
- La valeur nette de réalisation est le prix de vente net estimé pour la période subséquente diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Plus spécifiquement, les produits en fin de vie et les produits retournés et abîmés sont intégralement dépréciés.

Les produits en état de vente font quant à eux l'objet d'une dépréciation statistique au cas par cas dite de rotation lente (*slow moving*).

#### 5.3.16. Instruments financiers non dérivés

##### ► Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué des pertes attendues. Une provision pour dépréciation est constituée dès lors qu'il existe une indication objective qu'une partie des sommes dues ne sera pas recouvrée conformément aux dispositions contractuelles, et non de manière statistique.

Une partie des ventes du Groupe est couverte par une police d'assurance-crédit-clients, ce qui réduit le risque de non-recouvrement.

#### ► Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble de ces dettes est enregistré initialement à la juste valeur puis au coût amorti. Après leur comptabilisation initiale, le groupe Parrot évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

#### ► Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Ils comprennent également les OPCVM répondant à la définition d'IAS 7. Les OPCVM ne répondant pas à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés en autres actifs financiers courants.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

#### ► Couverture de trésorerie et couverture de taux

Le Groupe n'a pas utilisé d'instruments financiers dans la cadre de sa gestion de trésorerie, ni pour la couverture des effets de changes.

#### ► Engagements de rachats d'actions

Lorsque les actionnaires minoritaires d'une filiale consolidée bénéficient d'une option leur permettant d'exiger le rachat de leurs titres par Parrot, l'engagement de Parrot est reconnu comme une dette fournisseur d'immobilisations au bilan (autres dettes non courantes), pour un montant égal à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente. Le taux d'actualisation retenu est le coût marginal d'endettement de Parrot. La dette est initialement comptabilisée en contrepartie d'une réduction des capitaux propres consolidés, d'abord à concurrence du montant des intérêts minoritaires dans la filiale, puis, pour le solde, par réduction des capitaux propres part du Groupe. Les effets des changements ultérieurs d'estimation du prix d'exercice (lorsqu'il est variable) ainsi que les effets de la désactualisation de la dette sont comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe.

#### 5.3.17. Dette financière nette

La notion de dette financière nette utilisée par le Groupe correspond au cumul des dettes financières courantes incluant les découverts bancaires et les dettes financières non courantes diminué des autres actifs financiers courants, de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Cet indicateur intègre aussi l'impact du retraitement IFRS 16 des contrats de location.

#### 5.3.18. Actions propres

Les titres de la Société détenus par elle-même ou par des entités consolidées sont portés en diminution des capitaux propres consolidés, pour leur coût d'acquisition. Inversement, le résultat de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en capitaux propres pour l'effet net d'impôt. La plus ou moins-value ainsi réalisée n'affecte donc pas le résultat de l'exercice.

Le groupe Parrot ne possède pas en 2022 de titres auto-détenus.

#### 5.3.19. Paiements fondés sur des actions

Des options de souscriptions d'actions ou des actions gratuites ("AGA") peuvent être accordées à un certain nombre de salariés du Groupe. Les options de souscription donnent droit de souscrire à des actions Parrot SA pendant un délai de deux ans à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution. Conformément à IFRS 2, les actions gratuites et les options de souscription constituent un complément de rémunération payé par le Groupe aux bénéficiaires.

Les options et actions gratuites font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi. Conformément aux préconisations de la norme IFRS 2.10 et .11, la charge à comptabiliser au titre d'un plan d'AGA est égale à :

- (i) à la juste valeur des actions octroyées à la date d'attribution
- (ii) multipliée par le nombre probable d'actions que l'on s'attend à remettre aux bénéficiaires qui seront présents à la date d'acquisition des actions.

En outre, la charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de rotation de l'effectif bénéficiant de l'attribution d'options. La charge évaluée est comptabilisée en charges de personnel au compte de résultat, charge étalée sur la période d'acquisition des droits de l'option ou de l'action gratuite, en contrepartie des capitaux propres.

Dans le cadre de la présentation du compte de résultat par fonction, les charges de personnel correspondantes, sont réparties selon les fonctions des salariés concernés.

### 5.3.20. Avantages du personnel

#### ► Régime de retraite

Le Groupe est soumis au régime de retraite à cotisations et à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues.

Le Groupe est soumis à des régimes de retraite à prestations définies, notamment pour les indemnités de fin de carrière versées aux salariés français, mais aussi le régime de prévoyance couvrant les salariés de l'entreprise basés en Suisse pour la retraite, le décès et le handicap.

Le Groupe applique la norme IAS 19 révisée. Les écarts actuariels relatifs aux plans de retraite à prestations définies sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Conformément à la position de l'IFRIC, validée par l'IASB fin mai 2021, pour les régimes post-emploi, avec condition de présence et dépendant de l'ancienneté, les services rendus ne sont désormais reconnus que sur les dernières années de carrière qui octroient des droits aux salariés au moment de son départ.

### 5.3.21. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

#### ► Provisions Garanties

Une provision a pour objet de couvrir les charges futures liées à l'actionnement de la "garantie produits" sur les produits professionnels vendus par Parrot. Elle est calculée de manière statistique sur la base des informations réelles de l'entreprise communiquée par les départements dédiés.

Ainsi pour chaque famille de produit, sont calculés :

- Un taux de retour ;
- Un taux d'échange ;
- Un coût de réparation ou de remplacement unitaire.

#### ► Autres provisions

Provision engagements fournisseurs : provision dont l'objet est de couvrir le risque de perte de valeur des produits commandés aux fournisseurs en raison des perspectives de ventes ou des décisions des arrêts de production de certains produits. Les provisions pour engagements fournisseurs sont calculées sur la base de risques identifiés et quantifiés par fournisseur et par ligne de produit.

Les provisions engagements fournisseurs quantifient les engagements pris par Parrot auprès des sous-traitants relatifs aux risques suivants :

- Stocks de composants de production en excès (achetés par le sous-traitant au nom de Parrot),
- Stocks de composants de production obsolètes, obsolescence intervenant lors de changement de spécifications ou lors de l'obsolescence de produits finis eux-mêmes.

#### ► Provisions prud'homales

Une provision est estimée au cas par cas sur la base d'une analyse des dossiers avec l'aide des avocats chargés du suivi.

#### ► Litiges et Réclamations

Des provisions pour litiges et réclamations sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation en cours liée à des actions en justice, enquêtes gouvernementales, procédures contentieuses et autres réclamations résultant d'évènements antérieurs qui sont en instance, qu'il est probable qu'une sortie de fonds représentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et qu'une estimation fiable de ce montant peut être faite.

### 5.4. Note 4 – Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe Parrot comprend 21 sociétés dont 17 sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale (IG) et 3 selon la méthode de la mise en équivalence.

Les variations de périmètre qui ont eu lieu sur l'exercice sont les suivantes :

- Micasense Inc : société vendue le 27 janvier 2021
- Sensefly SA : société vendue le 19 octobre 2021
- Sensefly Inc : société vendue le 19 octobre 2021
- Planck Aerosystems (MEE) : activité vendue le 17 août 2022
- Outflier SAS : société mise en équivalence le 31 décembre 2022
- Pix4D Roumanie : société consolidée par intégration globale depuis le 31 décembre 2022.

► Acquisitions de participations modifiant le contrôle

Néant.

► Liste des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence

Dénomination	Adresse	Pays	31/12/22% intérêt	31/12/22Méth. d'inté-gration	31/12/21% d'intérêts	31/12/21Méth. d'inté-gration
<b>SOCIÉTÉ MÈRE</b>						
Parrot SA	174 quai de Jemmapes 75010 Paris	France				
<b>SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE</b>						
Parrot GmbH	Maximilianstraße 27 80539 München	Allemagne	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Parrot Anz PTY Limited	68 72 York street South Melbourne Victoria 3205	Australie	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Parrot Trading Shenzhen Ltd (filiale de Parrot Asia Pacific Ltd)	2401 Xinhua Insurance Bdg171 Mintian Road FuTian CBD Futian Qu Shenzhen Shi Guangdong Sheng 518048	Chine	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Parrot Iberia SL	Calle Orense 81-7 Madrid - 28020	Espagne	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Parrot Inc	1815 Purdy avenue Miami Beach, FL 33139	États-Unis	100,00 %	IG	100,00 %	IG
MicaSense Inc	1055 N 38th StSeattle WA 98103	États-Unis	0,00 %	HG	0,00 %	HG
Pix4D Inc (filiale de Pix4D)	1615 Platte St 3rd FloorDenver CO 80202	États-Unis	95,00 %	IG	95,00 %	IG
Sensefly Inc (filiale de Parrot Inc)	10111 Division Drive Raleigh NC 27603	États-Unis	0,00 %	HG	0,00 %	HG
Airinov SAS	174 quai de Jemmapes 75010 Paris	France	99,30 %	IG	99,30 %	IG
Parrot Drones SAS	174 quai de Jemmapes 75010 Paris	France	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Parrot Asia Pacific Ltd	708-9 7-F Wharf T&T Centre 7 Canton Road Tsim Sha Tsui Kowloon Hong-Kong	Hong Kong	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Parrot Italia Srl	Via Giuseppe Revere 1620123 Milano Italia	Italie	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Parrot UK Ltd	Park View One Central Boulevard Blythe Valley Business ParkSolihull B90 8BG Birmingham	Royaume-Uni	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Sensefly SA	Route de Genève 38 1033 Cheseaux-sur-Lausanne	Suisse	0,00 %	HG	0,00 %	HG
Pix4D SA	Route de Renens 24 1008 Prilly	Suisse	95,00 %	IG	95,00 %	IG
Pix4D Co (filiale de Pix4D)	H10 Shibuya Jinnan 906 1-5-6 Jinnan Shibuya-ku 150-0041 Tokyo Japan	Japon	95,00 %	IG	95,00 %	IG
Pix4D GmbH (filiale de Pix4D)	Alte Jakobstraße 85 86 (Neue GrünstaBe 17 18)10179 Berlin	Allemagne	95,00 %	IG	95,00 %	IG
Pix4D Shanghai (filiale de Pix4D)	Room D01 F12 Ganghui Office No.3 Hongqiao Road Xuhui District Shanghai	Chine	95,00 %	IG	95,00 %	IG
Pix4D Espagne (filiale de Pix4D)	Paseo de la Castellana 7728046 Madrid Spain	Espagne	95,00 %	IG	95,00 %	IG
Pix4D Roumanie (filiale de Pix4D)	Bucureşti Sectorul 1, Piaţa Charles de Gaulle, Nr. 15, BIROU 309-312, Etaj 3	Roumanie	95,00 %	IG	0,00 %	HG
<b>SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE</b>						
Iconem	6 rue Jules Chaplain 75006 Paris	France	41,79 %	MEE	41,79 %	MEE
Outflier SAS	18 place des Vosges 75004 Paris	France	27,80 %	MEE	0,00 %	HG
Planck Aerosystems Inc	2065 Kurtz StSan Diego CA 92110	États-Unis	0,00 %	HG	47,17 %	MEE
Sky-Hero	Place Willy Devezon 4 boîte 3 7903 Leuze-en-Hainaut	Belgique	28,60 %	MEE	28,60 %	MEE

Au regard de l'activité non significative générée du 1<sup>er</sup> janvier à la date de cession de la société, Micasense est sortie du périmètre de consolidation au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Les sociétés Sensefly SA et Sensefly Inc sont sorties du périmètre de consolidation au 19 octobre 2021. En outre, le Groupe a cédé sa participation de 47,2 % dans Planck Aerosystems Inc. en date du 17 août 2022 (voir Chapitre 20 - "Contrats importants").

### 5.5. Note 5 – Informations sectorielles

La cession de plusieurs filiales en 2021 et le repositionnement de Parrot sur l'activité drones professionnels ont fait évoluer le suivi de performance de l'entreprise.

L'information sectorielle reflète la vue du principal décideur opérationnel ("PDO") (Président-directeur général) et est établie sur la base du reporting interne. Les éléments du reporting interne sont préparés en conformité avec les principes comptables suivis par le Groupe.

Désormais deux secteurs opérationnels sont présentés : l'activité microdrones et l'activité photogrammétrie. Pour permettre une réconciliation des éléments présentés avec les comptes consolidés, la société de tête, Parrot S.A. est intégrée à la revue.

La performance par secteur est analysée par le PDO sur la base du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant. Les actifs et passifs ne sont pas présentés spécifiquement au PDO. Seule la situation de trésorerie du Groupe fait l'objet d'un suivi régulier par le PDO.

#### ► Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022

En milliers d'euros	Microdrones	Photogrammétrie	Autres <sup>(1)</sup>	Total
Chiffre d'affaires	39 270	32 672	7	71 949
Résultat opérationnel courant	(10 653)	(3 998)	(4 330)	(18 981)

<sup>(1)</sup> Parrot S.A. et activités annexes ou non stratégiques

#### ► Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021

En milliers d'euros	Microdrones	Photogrammétrie	Autres <sup>(1)</sup>	Total
Chiffre d'affaires	20 882	26 195	7 230	54 307
Résultat opérationnel courant	(26 838)	187	(7 507)	(34 159)

<sup>(1)</sup> Parrot S.A. et activités annexes ou non stratégiques. Le segment "Autres" inclut les entités Sensefly SA et Sensefly Inc, cédée durant l'exercice 2021.

### 5.6. Note 6 - Analyse des ventes

#### ► Analyse des ventes du Groupe par zones géographiques

En dehors des ventes de licences de photogrammétrie effectuées via une plateforme e-commerce propre au Groupe, l'essentiel de la commercialisation des produits Parrot s'appuie sur un réseau de distributeurs spécialisés et limités par zone géographique. Cette organisation favorise la couverture d'un plus grand nombre de pays avec le support client approprié.

Principaux contributeurs, en milliers d'euros	31/12/22	31/12/21
États-Unis	26 297	21 745
Royaume-Uni	12 323	1 948
France	9 455	10 201
Pays Nordiques	3 963	1 757
Japon	3 480	2 545
Amérique Latine	1 872	1 914
Europe de l'Est	1 698	1 235
Canada	1 637	1 005
Suisse	1 420	441
Allemagne	1 359	1 295
<b>Top 10</b>	<b>63 503</b>	<b>44 759</b>
Autres	8 446	9 548
<b>Total</b>	<b>71 949</b>	<b>54 307</b>

### 5.7. Note 7 – Charges opérationnelles par nature

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21 Corrigé <sup>(1)</sup>
Consommation de matières premières et marchandises, et achats de sous-traitance	(17 474)	(6 215)
Autres charges externes	(19 838)	(21 218)
Charges de personnel	(54 492)	(51 897)

Impôts et taxes	(1 081)	(913)
Dotations aux amortissements	(4 095)	(4 530)
Dotations et reprises aux dépréciations et provisions	(541)	2 386
Production stockée et immobilisée	7 727	(5 967)
Autres produits et charges d'exploitation	(1 135)	(874)
<b>Total des charges opérationnelles</b>	<b>(90 930)</b>	<b>(89 228)</b>

Cf. Note 43 - Correction d'erreur

Le CIR 2022 pour 2 746 K€ (1 727 K€ en 2021) est comptabilisé en diminution des charges opérationnelles.

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21Corrigé <sup>(1)</sup>
Traitements et salaires	(40 595)	(38 992)
Charges sociales	(10 851)	(10 226)
Participation des salariés et intéressement	(1 789)	(1 363)
Paiement en actions	(1 258)	(1 316)
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>(54 492)</b>	<b>(51 897)</b>

Cf. Note 43 - Correction d'erreur

#### 5.8. Note 8 – Autres charges et produits opérationnels

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21
Cession d'activité Chez Parrot et Airinov	-	(1)
Prescription commerciale	3 084	-
PSE 2017	(13)	-
Restructuration 2018	(1)	252
Opérations de cessions de Sensefly SA, Sensefly Inc et Micasense	(4 423)	29 749
Opérations de cessions de Planck	86	-
Opérations de cessions de Chouette	181	-
Autres	192	425
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(892)</b>	<b>30 425</b>

Pour rappel,

- le 27 janvier 2021 Parrot a cédé sa filiale Micasense qu'elle détenait à 99 % à la société américaine, AgEagle Aerial Systems Inc pour un montant net de frais de cession et actualisé des paiements futurs de 16,9 M€.
- le 19 octobre 2021 Parrot a cédé ses filiales Sensefly SA et Sensefly Inc qu'elle détenait à 100 % à la société américaine, AgEagle Aerial Systems Inc pour un montant net de frais de cession et actualisé des paiements futurs de 16,5 M€.

Au 31 décembre 2022, les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à (892) K€ et se composent principalement des éléments suivants :

- résolution de la vente des sociétés Sensefly SA, Sensefly Inc et Micasense pour (4,4) M€ : Parrot a décidé d'opter pour un paiement anticipé des sommes restant dues avec comme contrepartie l'abandon d'une partie de la créance s'élargissant à (3,6) M€, complété par la moins value de cession des titres AgEagle Aerial Systems pour (0,8) M€.
- prescription commerciale pour une dette de 3,1 M€ arrivée à échéance.

#### 5.9. Note 9 – Résultat Financier

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21
Coût de l'endettement financier brut	(504)	(241)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	2	1
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(502)</b>	<b>(241)</b>
Gains de change	3 049	2 878
Pertes de change	(2 197)	(1 634)
Autres charges financières	(2 077)	(897)
Autres produits financiers	3 362	1 419
<b>Autres produits et charges financières</b>	<b>2 137</b>	<b>1 766</b>
<b>Total</b>	<b>1 635</b>	<b>1 525</b>

Le coût de la cession du CIR est comptabilisé en coût de l'endettement financier net et s'élève à 0,4 M€ en 2022. Cette cession s'est faite sans recours.

#### 5.10. Note 10 – Impôts

##### ► Analyse de la charge d'impôts

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21Corrigé <sup>(1)</sup>
Impôts courants	(344)	(164)
Impôts différés	(90)	210
<b>Total</b>	<b>(435)</b>	<b>46</b>

Cf. Note 43 - Correction d'erreur

La charge d'impôts courants de l'exercice 2022 comprend notamment la CVAE pour 19 K€.

##### ► Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21Corrigé <sup>(1)</sup>
<b>Résultat de la période</b>	<b>(19 722)</b>	<b>(2 523)</b>
Résultat net des sociétés mises en équivalence	1 049	(403)
Charges d'impôts	435	(46)
- dont CVAE	19	22
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>(18 238)</b>	<b>(2 972)</b>
Taux d'impôt	25,00 %	25,00 %
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(4 560)</b>	<b>(743)</b>
<i>Rapprochement :</i>		
Différences permanentes	(24)	252
Différence de taux d'impôts	194	7
Déficits fiscaux non activés	3 701	7 270
Activation de déficits reportables antérieurs	(47)	(588)
Crédit d'impôt recherche	(687)	(430)
Abandons de créances	1 502	-
Variations de périmètre	(170)	(6 069)
Autres	524	255
<b>CHARGE RÉELLE D'IMPÔT</b>	<b>435</b>	<b>(46)</b>

Cf. Note 43 - Correction d'erreur

#### 5.11. Note 11 – Écarts d'acquisition

En 2018, le goodwill concernait une UGT unique, l'UGT Drones. Depuis cet exercice, le goodwill est totalement déprécié. Sa valeur brute au 31 décembre 2022 s'élève à 29 074 K€.

#### 5.12. Note 12 – Immobilisations incorporelles

##### ► Répartition des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2022

En milliers d'euros	31/12/21	Augment.	Diminut.	Écarts de conv. et reclass <sup>ts</sup>	31/12/22
<b>Valeurs brutes</b>					
Frais de développement	11 407	-	(11 407)	-	-
Brevets et marques	9 232	-	(2 830)	263	6 665
Logiciels	1 773	3	(748)	141	1 169
Immobilisations en cours	58	92	-	(149)	-
Autres actifs incorporels	8	-	-	(0)	8
<b>Total</b>	<b>22 478</b>	<b>95</b>	<b>(14 985)</b>	<b>254</b>	<b>7 841</b>
<b>Amortissements / Dépréciations</b>					
Frais de développement	(11 407)	-	11 407	-	(0)
Brevets et marques	(9 013)	(141)	2 830	(263)	(6 587)
Logiciels	(1 727)	(67)	748	8	(1 037)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-

Autres actifs incorporels	(0)		-			0
<b>Total</b>	<b>(22 147)</b>	<b>(208)</b>	<b>14 985</b>	<b>(254)</b>	<b>(7 624)</b>	
<b>Valeurs nettes comptables</b>						
Frais de développement	(0)	-	-	-	-	(0)
Brevets et marques	219	(141)	-	0	78	
Logiciels	46	(63)	-	149	132	
Immobilisations en cours	58	92	-	(149)	-	
Autres actifs incorporels	8	-	-	(0)	8	
<b>Total</b>	<b>331</b>	<b>(113)</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>218</b>	

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en charges opérationnelles.

En 2022, la revue des immobilisations incorporelles de Parrot SA et Parrot Drones SAS s'est poursuivie, revue qui a abouti à la mise au rebut de licences et de logiciels non utilisés pour une valeur de 3,6 M€.

Les immobilisations concernées étaient totalement amorties.

Les frais de R&D ne sont plus activés au regard des critères d'IAS 38. Le reliquat n'a plus lieu d'être sorti du bilan. Ces frais sont totalement amortis et aucun mouvement n'est à noter hors variations de périmètre.

#### ► Répartition des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021

En milliers d'euros	31/12/20	Augment.	Diminut.	Var. de périmètre	Écarts de conv. et reclass'ts	31/12/21
<b>Valeurs brutes</b>						
Frais de développement	15 863	-	-	(4 659)	203	11 407
Brevets et marques	12 539	10	(1 700)	(1 935)	317	9 232
Logiciels	1 965	70	(262)	-	-	1 773
Immobilisations en cours	-	58	-	-	-	58
Autres actifs incorporels	8	-	-	-	(0)	8
<b>Total</b>	<b>30 375</b>	<b>138</b>	<b>(1 962)</b>	<b>(6 594)</b>	<b>521</b>	<b>22 478</b>
<b>Amortissements / Dépréciations</b>						
Frais de développement	(15 861)	-	-	4 657	(203)	(11 407)
Brevets et marques	(12 137)	(160)	1 700	1 900	(316)	(9 013)
Logiciels	(1 959)	(30)	262	-	-	(1 727)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Autres actifs incorporels	-	-	-	-	-	(0)
<b>Total</b>	<b>(29 957)</b>	<b>(190)</b>	<b>1 962</b>	<b>6 557</b>	<b>(519)</b>	<b>(22 147)</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>						
Frais de développement	2	-	-	(2)	0	(0)
Brevets et marques	402	(150)	-	(35)	1	219
Logiciels	6	40	-	-	-	46
Immobilisations en cours	-	58	-	-	-	58
Autres actifs incorporels	8	-	-	-	(0)	8
<b>Total</b>	<b>418</b>	<b>(52)</b>	<b>-</b>	<b>(37)</b>	<b>2</b>	<b>331</b>

#### 5.13. Note 13 – Transactions entre actionnaires

Néant.

#### 5.14. Note 14 – Immobilisations corporelles

#### ► Répartition des immobilisations corporelles au 31 décembre 2022

En milliers d'euros	31/12/21	Augment.	Diminut.	Var. de périmètre	Écarts de conv. et reclass'ts	31/12/22
<b>Valeurs brutes</b>						
Constructions	980	13	-	-	299	1 292
Matériel et outillage	11 450	307	(3 557)	-	333	8 534
Autres immobilisations corporelles	10 565	1 458	(255)	-	26	11 731

<b>Total</b>	<b>22 994</b>	<b>1 778</b>	<b>(3 812)</b>	-	<b>659</b>	<b>21 556</b>
<b>Amortissements / Dépréciations</b>						
Constructions	(794)	(105)	-	-	(292)	(1 191)
Matériel et outillage	(10 545)	(807)	3 554	-	(285)	(8 082)
Autres immobilisations corporelles	(9 836)	(622)	255	-	(3)	(10 144)
<b>Total</b>	<b>(21 175)</b>	<b>(1 534)</b>	<b>3 809</b>	-	<b>(580)</b>	<b>(19 416)</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>						
Constructions	186	(92)	-	-	7	101
Matériel et outillage	905	(499)	(3)	-	49	452
Autres immobilisations corporelles	729	836	-	-	23	1 588
<b>Total</b>	<b>1 820</b>	<b>244</b>	<b>(3)</b>	-	<b>79</b>	<b>2 140</b>

En 2022, le Groupe a poursuivi son travail de revue des immobilisations corporelles. Celle-ci a engendré des mises au rebut pour un montant de 3,6 M€, correspondant principalement à des matériels et outillages de production, totalement amortis.

L'augmentation des autres immobilisations corporelles correspond principalement à l'acquisition de matériel informatique des entités Pix4D SA et Parrot Drones SAS pour respectivement 0,9 M€ et 0,2 M€.

#### ► Répartition des immobilisations corporelles au 31 décembre 2021

En milliers d'euros	31/12/20	Augment.	Diminut.	Var. de périmètre	Écarts de conv. et reclass'ts	31/12/21
<b>Valeurs brutes</b>						
Constructions	1 063	14	-	(151)	54	980
Matériel et outillage	19 721	804	(8 933)	(747)	605	11 450
Autres immobilisations corporelles	13 438	609	(2 500)	(1 053)	71	10 565
<b>Total</b>	<b>34 221</b>	<b>1 428</b>	<b>(11 433)</b>	<b>(1 952)</b>	<b>730</b>	<b>22 994</b>
<b>Amortissements / Dépréciations</b>						
Constructions	(681)	(170)	-	99	(41)	(794)
Matériel et outillage	(18 739)	(860)	8 943	653	(543)	(10 545)
Autres immobilisations corporelles	(12 516)	(615)	2 475	868	(48)	(9 836)
<b>Total</b>	<b>(31 936)</b>	<b>(1 645)</b>	<b>11 418</b>	<b>1 620</b>	<b>(632)</b>	<b>(21 175)</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>						
Constructions	381	(156)	-	(53)	13	186
Matériel et outillage	982	(56)	11	(94)	62	905
Autres immobilisations corporelles	922	(6)	(25)	(185)	23	729
<b>Total</b>	<b>2 285</b>	<b>(217)</b>	<b>(15)</b>	<b>(332)</b>	<b>98</b>	<b>1 820</b>

Une revue des immobilisations corporelles a été opérée en 2021, revue qui a engendré des mises au rebut pour un montant de 11,4 M€, dont :

- 7 M€ d'actifs industriels qui étaient totalement amortis (anciennes générations de produits) ;
- 2,4 M€ d'actifs corporels, correspondant principalement à des travaux d'aménagement de locaux. Ces immobilisations étaient totalement amorties ;
- 2 M€ d'outillage et de moules (matériels totalement amortis).

#### 5.15. Note 15 – Droits d'utilisation : impacts IFRS 16

#### ► Principaux impacts à l'ouverture

	IFRS 16 31/12/2021	Impacts IFRS 16	IFRS 16 31/12/2022
<b>Actif</b>	<b>9 269</b>	<b>780</b>	<b>10 048</b>
<b>Actifs non courants</b>	<b>8 741</b>	<b>1 189</b>	<b>9 931</b>
- Dont droits d'utilisation	8 675	1 256	9 931
- Dont créances de loyers	67	-67	-0
<b>Actifs courants</b>	<b>527</b>	<b>-410</b>	<b>118</b>
- Dont créances de loyers	527	-410	118
<b>Passif</b>	<b>9 269</b>	<b>780</b>	<b>10 048</b>

Capitaux propres	-191	59	-132
<b>Passifs non courants</b>	<b>6 747</b>	<b>3 473</b>	<b>7 572</b>
- Dont dettes de loyers	6 747	3 068	7 572
<b>Passifs courants</b>	<b>2 713</b>	<b>-105</b>	<b>2 608</b>
- Dont dettes de loyers	2 713	-105	2 608

► Principaux impacts, incluant les impacts sur le compte de résultat à la date du 31 décembre 2022

IFRS 16.53	Total
La dotation aux amortissements pour les actifs au titre du droit d'utilisation	-2 354
La charge et le produit d'intérêts sur les obligations locatives	-174
La charge relative aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	0
Les entrées d'actifs au titre des droits d'utilisation	3 334
La valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de la présente note	9 931
Le passif de loyers actualisés amorti à la date de la présente note	10 180
L'impact au compte de résultat lié à l'annulation des loyers comptabilisés entre le début de l'exercice et la date de la présente note (nets des loyers encaissés au titre des sous-locations)	3 162

► Variation du droit d'utilisation au 31 décembre 2022 par rapport à l'ouverture

	31/12/21	Entrées d'actifs	Dotat' aux amortissements	Sorties d'actifs	Var. de périmètre	Écarts de conversion	31/12/22
<b>Droit d'utilisation</b>	<b>8 675</b>	<b>3 334</b>	<b>-2 354</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>276</b>	<b>9 931</b>

Dans le tableau ci-dessus, les entrées d'actifs correspondent aux nouveaux contrats conclus sur la période et aux avenants aux contrats en cours pour 3,3 M€. Ceux-ci concernent principalement les nouveaux baux des entités Parrot Drones SAS, Pix4D Inc, Pix4D Espagne et Pix4D Co, ainsi que la prolongation des baux commerciaux des entités Parrot Drones SAS et Parrot SA.

#### 5.16. Note 16 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués des éléments suivants :

En milliers d'euros	31/12/21	Augment.	Diminut.	31/12/22
Titres non consolidés	4 658	10	(2 498)	2 170
Autres créances rattachées à des participat.	841	-	(841)	(0)
Dépôts de garantie	974	96	(192)	878
Total	6 472	106	(3 531)	3 047

► Titres non consolidés

Ils correspondent aux titres de participation de sociétés non consolidées sur lesquelles le Groupe n'exerce ni influence notable ni contrôle. Les titres de participations sont essentiellement constitués de titres dans des sociétés de l'activité Drones.

Hormis la prise de participation effectuée en 2022, ce sont des actifs financiers tous évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global selon l'option offerte par IFRS 9.

Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées directement en capitaux propres et elles sont considérées comme non recyclable par le compte de résultat. Ces actifs ne font l'objet d'aucune dépréciation.

Les diminutions présentées ci-après correspondent aux principaux évènements suivants :

- mise en équivalence de la société Outflier SAS (voir Note 17 - Entreprises mises en équivalence) pour 2,0 M€, et
- cession de 0,4 M€ de la participation détenue dans la société Chouette SAS.

En milliers d'euros	31/12/21	Augment.	Diminut.	31/12/22
Titres non consolidés	4 658	10	(2 498)	2 170
Total	4 658	10	(2 498)	2 170

Parrot Drones SAS détient Dendra Systems (ex BioCarbon Engineering) à 9,9 % pour un montant de 2,2 M€. En l'absence d'influence notable, cette société n'est pas mise en équivalence dans les comptes du Groupe.

► Autres créances rattachées aux titres de participations et dépôts de garantie

Les "Autres créances rattachées aux titres de participations" sont constituées des avances du Groupe à des sociétés non consolidées. Ces actifs financiers ainsi que les dépôts de garantie sont des actifs financiers évalués au coût amorti,

diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, les profits et pertes de change et dépréciations sont comptabilisés en résultat. Les profits et pertes résultants de la dé-comptabilisation sont enregistrés en résultat.

#### ► Évolution des actifs financiers

En milliers d'euros	31/12/21	Augment.	Diminut.	31/12/22
<b>Valeurs brutes</b>				
Autres créances rattachées à des participat.	841	-	(841)	(0)
Dépôts de garantie	974	96	(192)	878
<b>Total</b>	<b>1 815</b>	<b>96</b>	<b>(1 033)</b>	<b>878</b>
<b>Dépréciations</b>				
Autres créances rattachées à des participat.	-	-	-	-
Dépôts de garantie	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>				
Autres créances rattachées à des participat.	841	-	(841)	(0)
Dépôts de garantie	974	96	(192)	878
<b>Total</b>	<b>1 815</b>	<b>96</b>	<b>(1 033)</b>	<b>878</b>

#### 5.17. Note 17 – Entreprises mises en équivalence

La situation financière ainsi que la valeur des titres de participations dans les entreprises mises en équivalence ("EMeE") au 31 décembre 2022 se présentent comme suit :

En milliers d'euros	% du capital détenu	Chiffre d'affaires	Capitaux propres	Résultat des mises en équivalence
Iconem	41,79 %	(356)	(449)	(185)
Planck Aerospace Inc <sup>(1)</sup>	49,90 %			(1 134)
Outflier	27,78 %	(133)	1 867	(37)
SkyHero	28,57 %	1 995	3 691	307
<b>Total</b>				<b>(1 049)</b>

(1) Les données affichées pour l'entité Planck Aerospace Inc s'établissent jusqu'à sa date de sortie de périmètre (cf. Note 4, Périmètre de consolidation).

En milliers d'euros	31/12/21	Résultat	Sortie de périmètre	Transactions entre actionnaires	Écarts de conv. et reclasst <sup>s</sup>	31/12/22
<b>Total</b>	<b>5 565</b>	<b>(1 049)</b>	<b>(1 417)</b>	-	<b>(614)</b>	<b>2 486</b>

Les principales variations de l'exercice concernent la mise en équivalence de la société Outflier pour 2,0 M€ et la cession de Planck Aerospace Inc pour (1,4) M€.

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21
<b>Valeur comptable des EMeE au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>5 565</b>	<b>4 967</b>
Reclassement en mise équivalence de Outflier	2 000	
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(1 049)	403
Écart de conversion	(92)	196
Sortie Périmètre Planck	(1 417)	
Autres	(2 521)	-
<b>Valeur comptable des EMeE à la clôture</b>	<b>2 486</b>	<b>5 565</b>

#### 5.18. Note 18 – Autres actifs non courants

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21
Autres actifs non courants	9	3 984
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>3 984</b>

En 2021, les autres créances non courantes correspondaient aux échéances de paiement pour les cessions des sociétés Sensefly et Micasense.

#### 5.19. Note 19 – Impôts différés

#### ► Variation des impôts différés actifs

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>790</b>	<b>213</b>
Produit (charge) de l'exercice	(94)	182
Impact réserves	(335)	395
<b>A la clôture</b>	<b>361</b>	<b>790</b>

Constatant une difficulté à prévoir avec fiabilité un plan d'activité pour les prochaines années, l'entreprise ne constate pas d'impôts différés actifs sur les déficits reportables.

#### ► Variation des impôts différés passifs

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>242</b>	<b>27</b>
Produit (charge) de l'exercice	(4)	7
Impact réserves	(237)	208
<b>A la clôture</b>	<b>0</b>	<b>242</b>

#### ► Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature

En milliers d'euros	Actifs		Passifs		Net	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Immobilisations incorporelles	-	-	30	28	(30)	(28)
Stocks	619	114	44	71	574	43
Compensation impôts différés actifs/passifs	(104)	76	(104)	76	-	-
IFRS 16	24	43	-	-	24	43
Autres actifs	933	984	-	-	933	984
Provisions :	377	633	76	92	301	541
<i>dont pensions</i>	342	598	-	-	342	598
<i>dont autres provisions</i>	35	35	76	92	(41)	(57)
Autres passifs	-	-	(46)	(25)	46	25
Limitation des impôts différés actifs	(1 488)	(1 059)	-	-	(1 488)	(1 059)
<b>Actifs (Passifs) d'impôts différés nets</b>	<b>361</b>	<b>791</b>	<b>0</b>	<b>242</b>	<b>361</b>	<b>549</b>

Les principaux déficits non activés s'élèvent à 318 M€ pour le Groupe d'intégration fiscale, à 38,8 M€ pour Parrot Drones, à 76,5 M\$ pour Parrot Inc et à 9,7 MCHF pour Pix4D et ses filiales.

#### 5.20. Note 20 – Stocks

Au 31 décembre 2022, la valeur nette des stocks s'articule principalement autour :

- de produits finis pour 6,5 M€ (composés majoritairement de drones ANAFI AI, dont c'est la première année de production, et de drones ANAFI USA), et
- pour le reliquat, de composants destinés à la production des différentes gammes de drones.

Le niveau des stocks à la clôture de l'exercice reflète la stratégie mise en place par le Groupe en 2021 visant à sécuriser ses capacités de production à moyen terme.

En milliers d'euros	31/12/21	Var.	Reclass <sup>ts</sup> et écarts de change	31/12/22
Valeurs brutes	10 630	8 165	364	19 159
Dépréciations	(5 693)	1 547	(74)	(4 219)
<b>Stocks, valeur nette</b>	<b>4 937</b>	<b>9 712</b>	<b>290</b>	<b>14 940</b>

#### 5.21. Note 21 – Crédits clients

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21
Clients	6 638	5 717
Dépréciation des clients	(221)	(551)
<b>Total</b>	<b>6 417</b>	<b>5 167</b>

En 2022, la progression des crédits clients s'explique par la croissance d'activité enregistrée. Le Groupe reste vigilant sur le suivi et dénouement de ses créances commerciales. Par ailleurs, le Groupe a souscrit à une police d'assurance auprès de la COFACE (cf. Note 34 - Instruments financiers). Les créances du Groupe ne portent pas intérêt et sont, en général, payables entre 30 et 60 jours après émission de la facture.

## 5.22. Note 22 – Créances diverses

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21
Créances de TVA	1 775	5 865
Charges constatées d'avance	1 343	1 294
Débiteurs divers	1 714	8 099
Créances de loyers courantes	118	527
Avances et acomptes versés	1 756	1 397
Créances sociales	55	257
<b>TOTAL</b>	<b>6 761</b>	<b>17 440</b>

Les créances de TVA correspondent à de la TVA déductible sur achats, essentiellement en France. La variation enregistrée à la clôture correspond, pour 3,3 M€, au netting des créances et dettes de TVA de la filiale Parrot Trading Shenzhen Ltd.

La variation du poste débiteurs divers correspond principalement aux créances liées aux cessions des sociétés Micasense et Sensefly dénouées sur l'exercice.

Conformément à IFRS 9, la Société ne comptabilise plus les créances dont les droits contractuels aux flux de trésorerie ont été transférés, de même que substantiellement tous les risques et avantages attachés à ces créances.

## 5.23. Note 23 – Créances d'impôts

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21
Créances d'impôts	5 932	6 880
<b>TOTAL</b>	<b>5 932</b>	<b>6 880</b>

Les créances d'impôts correspondent principalement au crédit d'impôt recherche : 2,7 M€ pour l'exercice 2022, 1,8 M€ pour l'exercice 2021 et 4,1 M€ pour l'exercice 2020. Par ailleurs, Parrot SA a cédé et déconsolidé, au titre de l'exercice 2022, sa créance détenue sur l'État français au titre du crédit d'impôt recherche 2020 à hauteur de 3,6 M€. La trésorerie reçue s'élève à 3,2 M€. Le coût de cette cession comptabilisée en coût de l'endettement financier net s'élève à 0,4 M€. Cette cession s'est faite sans recours.

Par ailleurs, Parrot SA a cédé et déconsolidé, au titre de l'exercice 2022, sa créance détenue sur l'État français au titre du crédit d'impôt recherche 2020 à hauteur de 3,6 M€. La trésorerie reçue s'élève à 3,2 M€. Le coût de cette cession comptabilisée en coût de l'endettement financier net s'élève à 0,4 M€. Cette cession s'est faite sans recours.

## 5.24. Note 24 – Trésorerie financière nette

Au 31 décembre 2022, la trésorerie financière nette, incluant la dette liée aux contrats de location, s'élève à (58 285) K€.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élève à 68 465 K€, en baisse de 14 377 K€ par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

Les dettes financières courantes et non courantes y compris les dettes de location s'élèvent à 10 180 K€ à fin décembre 2022 (cf. Note 27 – Dettes financières).

## 5.25. Note 25 – Actifs et passifs destinés à être cédés

Au 31 décembre 2022, le Groupe a identifié un actif disponible pour une cession immédiate dans son état actuel et dont la cession est hautement probable (IFRS §5.6 et .7). Les actifs et passifs correspondants ont été isolés sur des lignes dédiées des états financiers au titre de l'exercice 2022.

Ces actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupe d'actifs, sur la ligne "actifs destinés à être cédés" du bilan consolidé et sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les passifs du groupe d'actifs détenus en vue d'être cédés sont présentés sur la ligne "Passifs liés aux actifs détenus en vue d'être cédés" du passif du bilan consolidé.

## 5.26. Note 26 – Capitaux propres

### 5.26.1. Capital social

Au 31 décembre 2022, le capital est composé de 30 448 409 actions ordinaires, entièrement libérées et représentant un capital social de 4 641 K€. Le nombre d'actions en circulation a évolué comme suit :

	31/12/21	Émissions	Réductions	31/12/22
Nombre de titres	30 218 839	229 570	-	30 448 409
Valeur nominale arrondie (€)	0,15 €	0,15 €	-	0,15 €
<b>Capital social (en euros)</b>	<b>4 605 990</b>	<b>34 985</b>	-	<b>4 640 975</b>

### 5.26.2. Plan d'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites

## ► Options de souscription d'actions (SO)

Au cours de l'exercice, le Groupe Parrot n'a pas mis en place de plan d'attribution d'options de souscription d'actions.

## ► Attributions d'actions gratuites (AGA)

Date et nature du plan	Durée	AGA existantes au 31/12/2021	AGA attribuées au cours de la période	AGA livrées sur la période	AGA annulées ou rendues caduques	AGA existantes au 31/12/2022
CA 29/07/20 : AGA	2 ans	266 000		(229 240)	(36 760)	7 000
CA 17/03/21 : AGA	2 ans	24 000			(2 000)	22 000
CA 17/11/21 : AGA	2 ans	295 500			(40 000)	255 500
CA 27/07/22 : AGA	2 ans		300 000		(5 000)	295 000
<b>Total</b>		<b>585 500</b>	<b>300 000</b>	<b>(229 240)</b>	<b>(83 760)</b>	<b>572 500</b>

Pour l'ensemble des plans, le nombre des actions gratuites a évolué comme suit :

En quantité d'AGA	2022	2021
<b>Nombre d'AGA au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>585 500</b>	<b>508 000</b>
AGA attribuées durant l'exercice	300 000	327 500
AGA livrées durant l'exercice	(229 240)	(232 379)
AGA annulées à échéances durant la période	(83 760)	(17 621)
<b>Nombre d'AGA à la clôture</b>	<b>572 500</b>	<b>585 500</b>

## ► Caractéristiques des plans d'actions gratuites de 2022

Date du CA	Date d'attribution	Nombre initial	Début d'acquisition	Période d'acquisition	Date d'acquisition
7/27/22	7/27/22	300 000	7/27/22	2 ans	7/27/24

## ► Conditions d'attributions des actions gratuites en 2022

L'attribution des actions n'est définitive qu'à l'expiration d'une période de deux ans pour les bénéficiaires, et à condition qu'à cette date le bénéficiaire soit toujours employé du Groupe Parrot.

Le 27 juillet 2022, le Conseil d'administration a validé la proposition, les termes et les conditions du Règlement de Plan de rémunération et de motivation soumis par le Comité des rémunérations et des nominations. Le Comité des rémunérations et des nominations a mis en place un plan d'attribution d'unités réglées en actions Parrot à l'issue de 2 ans sous réserve de condition de présence et de performances pour l'ensemble des bénéficiaires.

## ► Incidence sur les états financiers

La charge reconnue au titre des attributions d'options et d'actions gratuites s'élève à 1060 K€ en 2022 (contre 1 316 K€ en 2021).

### 5.26.3. Actions propres

Le Groupe ne détient aucune action propre à la date de clôture.

L'Assemblée Générale des actionnaires du 15 juin 2022 a autorisé un programme de rachat d'actions. Les actions rachetées peuvent être utilisées en vue de :

- la poursuite du contrat de liquidité,
- l'allocation d'options d'achat d'actions et /ou d'actions gratuites aux salariés ou aux mandataires sociaux du Groupe Parrot,
- la réduction du capital de la Société.

Par ailleurs, ladite Assemblée Générale a autorisé l'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux du Groupe éligibles. Le Groupe pourra procéder de manière ponctuelle à une augmentation de capital pour disposer des volumes d'actions à distribuer.

## ► Contrat de liquidité

La Société n'a pas souscrit de contrat de liquidité depuis la résiliation du contrat de liquidité au 30 juin 2019.

## ► Dividendes

Aucune distribution de dividende n'est prévue concernant l'exercice 2022.

### 5.27. Note 27 – Dettes financières

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21
---------------------	----------	----------

Dettes de loyers		7 572		6 747
Emprunts et dettes financières divers		(0)		0
<b>Dettes financières non courantes (long terme)</b>		<b>7 572</b>		<b>6 747</b>
Dettes de loyers		2 608		2 713
Emprunts et dettes financières divers		-		801
Dettes financières courantes (court terme)		2 608		3 514
<b>Total des dettes financières</b>		<b>10 181</b>		<b>10 261</b>

#### ► Emprunts et dettes financières divers

Au 31 décembre 2022, une l'avance remboursable à taux zéro de Bpifrance dans le cadre du projet FELIN (Futur Equipement LTE Intégré avec virtualisation) pour un solde de 799 K€ a été soldée chez Parrot Drones. Le projet avait pour but de développer des circuits intégrés et des équipements de nouvelle génération pour les objets connectés en 4G. Cette avance est remboursée sur quatre ans, avec une première annuité de 305 K€ payée en juillet 2019, une seconde en mai 2020, une troisième en mai 2021 et une dernière en mai 2022. Par ailleurs, une partie de cette avance pour un montant de 494 K€ a fait l'objet d'un abandon de créance qui est venu solder la dette en 2022.

#### ► Variation des passifs issus des activités de financement

En milliers d'euros	31/12/21	Flux de trésorerie		Variations non-monétaires				31/12/22
		Encaissé <sup>t</sup> liés aux nvx emprunts	Rembour <sup>s</sup> de dettes fin.	Effet de change	Nvx contrats IFRS 16	Reclassé <sup>t</sup>	Autres variat <sup>o</sup>	
<b>Passifs non courants</b>								
Dettes de loyers	6 747			254	2 700	(2 129)		7 572
Emprunts et dettes financières divers	(0)							(0)
<b>Dettes financières non courantes (long terme)</b>	<b>6 747</b>	-	-	<b>254</b>	<b>2 700</b>	<b>(2 129)</b>	-	<b>7 572</b>
<b>Passifs courants</b>								
Dettes de loyers	2 713		(2 991)	76	634	2 129	47	2 608
Emprunts et dettes financières divers	801		(801)					-
<b>Dettes financières courantes (court terme)</b>	<b>3 514</b>	-	<b>(3 792)</b>	<b>76</b>	<b>634</b>	<b>2 129</b>	<b>47</b>	<b>2 608</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>10 260</b>	-	<b>(3 792)</b>	<b>330</b>	<b>3 334</b>	-	<b>47</b>	<b>10 180</b>

#### 5.28. Note 28 – Résultat par action

#### ► Résultat de base par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, diminué le cas échéant des actions propres. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est une moyenne annuelle calculée en fonction de la date d'émission ou de rachat des actions au cours de la période.

En euros	31/12/22	31/12/21
Résultat net part du Groupe (en euros)	(19 516 834)	(2 503 605)
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	30 448 409	30 218 839
<b>Résultat net de base par action des activités poursuivies (en euros)</b>	<b>-0,64 €</b>	<b>-0,08 €</b>

#### ► Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période. Compte tenu du résultat négatif en 2022, il n'a pas été tenu compte des instruments potentiellement dilutifs existants dans le calcul du résultat dilué par action.

En euros	31/12/22	31/12/21
Résultat net part du Groupe utilisé pour la détermination du résultat dilué par action	(19 516 834)	(2 503 605)
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat net dilué par action	30 448 409	30 218 839

Résultat net dilué par action (en euros)	-0,64 €	-0,08 €
--	---------	---------

## 5.29. Note 29 – Intérêts ne conférant pas le contrôle

Au 31 décembre 2022, le Groupe détient une participation majoritaire à hauteur de 95,2 % dans la société Pix4D SA, intégrée globalement. Les intérêts non détenus par le Groupe (4,8 %) représentent 964 K€ au 31 décembre 2022.

## 5.30. Note 30 – Provisions pour retraites et engagements assimilés

### ► Introduction

Les avantages du personnel sont principalement constitués des engagements de retraite concernant les sociétés Parrot Drones, Parrot SA, et Pix4D SA.

Le Groupe est soumis à des régimes de retraite à prestations définies pour les indemnités de fin de carrière versées aux salariés. Ces régimes ne font l'objet d'aucun financement par le Groupe.

Conformément à la position de l'IFRIC, validée par l'IASB fin mai 2021, pour les régimes post-emploi, avec condition de présence et dépendant de l'ancienneté, les services rendus ne sont désormais reconnus que sur les dernières années de carrière qui octroient des droits aux salariés au moment de son départ.

L'impact de ce changement de méthode est une baisse de la provision de 254 K€ enregistrée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### 5.30.1. Provisions

### ► Information financière

Les avantages complémentaires relatifs aux salariés sont principalement constitués des provisions pour indemnités de départ à la retraite (PIDR). Au 31 décembre 2022, la provision se compose principalement de :

- 493 K€ de PIDR chez Parrot Drones SAS ;
- 115 K€ de PIDR chez Parrot SA ;
- 1 252 K€ de PIDR chez Pix4D SA.

En milliers d'euros	31/12/21Corrigé <sup>(1)</sup>	Dotations	Reprises	Reclass <sup>ts</sup>	Autres éléments du résultat global	Écarts de conv.	31/12/22
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	2 535	333	-	-	(1 081)	73	1 860
Autres provisions pour indemnités de départ à la retraite (Parrot Anz)	302	-	-	(310)	-	9	-
TOTAL DES PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGEAGEMENTS ASSIMILÉS	2 836	333	-	(310)	(1 081)	82	1 860

<sup>(1)</sup> Cf. Note 43 - Correction d'erreur

Le reclassement de (0,3) M€ correspond à une provision pour bonus et congés payés de l'entité Parrot Anz Ltd.

- L'impact présenté en autres éléments du résultat global (OCI) pour (1 081) K€ correspond aux changements de paramètres pour le calcul des engagements retraite (cf. principales hypothèses). Ce reclassement concerne les entités Pix4D SA (0,73 M€), Parrot Drones SAS (0,22 M€) et Parrot SA (0,13 M€).
- Des provisions pour engagements retraites ont été comptabilisées pour l'entité Pix4D SA, ce qui n'était pas le cas historiquement. À ce titre, le niveau de provision pour IDR au 31 décembre 2021 comprend 1 696 K€ de provisions relatives à l'entité Pix4D SA (cf. Note 43 - Correction d'erreur).

(Charge) / Produit de l'exercice	2022	2021 Corrigé <sup>(1)</sup>
Coût net des services	(1 237)	(1 367)
Intérêt net sur passif / actif	(11)	(11)
<b>(Charge) / Produit de l'exercice</b>	<b>(1 248)</b>	<b>(1 378)</b>
Evolution de la dette actuarielle sur l'exercice	2022	2021 Corrigé <sup>(1)</sup>
Dette actuarielle (DBO) au début de la période	(2 535)	(2 745)
Coût net des services	(1 237)	(1 367)
Intérêt net sur passif / actif	(11)	(11)
Modification de régime	(1)	294
Gains / (pertes) d'expérience générés sur la période	(911)	(61)
Gains / (pertes) liés aux changements d'hypothèses démographique	271	(10)

Gains / (pertes) liés aux changements d'hypothèses financières	2 300	75
Rendement de l'actif	(578)	873
Prestations payés	914	493
Écarts de conversion	(73)	(75)
Dette actuarielle (DBO) à la fin de la période	(1 861)	(2 534)

(1) Cf. Note 43 - Correction d'erreur

Entités	Principale hypothèse %		2022		2021	
	PSA et PDRO <sup>(1)</sup>	Pix4D SA	PSA et PDRO <sup>(1)</sup>	Pix4D SA <sup>(2)</sup>	PSA et PDRO <sup>(1)</sup>	Pix4D SA <sup>(2)</sup>
Taux d'actualisation	3,73 %	2,25 %	0,81 %	0,30 %		
Taux d'inflation	1,80 %	1,00 %	1,80 %	0,75 %		
Taux de progression des salaires	1,50 %	1,50 %	3,40 %	1,25 %		

(1) Respectivement, entités Parrot SA et Parrot Drones SAS

(2) Cf. Note 43 - Correction d'erreur

### 5.31. Note 31 – Autres provisions non courantes

En milliers d'euros	31/12/21	Dotations	Reprises	Reclass <sup>ts</sup>	Écarts de conv.	31/12/22
Provisions pour garanties non courant	191	-	-	(196)	5	-
Autres prov. pour risques et charges	406	10	(100)	(196)	5	126
<b>TOTAL DES PROVISIONS NON COURANTES</b>	<b>406</b>	<b>10</b>	<b>(100)</b>	<b>(196)</b>	<b>5</b>	<b>126</b>

Le reclassement de 0,2 M€ correspond à des provisions pour garanties clients de l'entité Pix4D SA, historiquement classées en provisions courantes.

### 5.32. Note 32 - Provisions courantes

#### ► Variation des provisions courantes au cours de l'exercice

En milliers d'euros	31/12/21	Dotations	Reprises	Reclass <sup>ts</sup>	Écarts de conv.	31/12/22
Provisions pour garanties données aux clients	483	29	(722)	538	3	330
Autres prov. pour risques et charges	680	1 606	(448)	-	8	1 846
<b>TOTAL DES PROVISIONS COURANTES</b>	<b>1 163</b>	<b>1 634</b>	<b>(1 170)</b>	<b>538</b>	<b>11</b>	<b>2 176</b>

Le reclassement de 0,5 M€ correspond aux reclassements :

- de provisions pour garanties clients de l'entité Parrot Inc pour 0,35 M€, historiquement classées en autres dettes. L'impact net de ce reclassement est nul car compensé par une reprise de provision du même montant.
- de provisions pour garanties clients de l'entité Pix4D SA, historiquement classées en provisions non courantes, pour le reliquat.

Les autres provisions courantes sont principalement composées de :

- Provisions pour restructurations : 0,2 M€ contre 0,1 M€ en 2021,
- Provisions pour engagements fournisseurs : 1,5 M€, contre 0,5 M€ en 2021,
- Provision pour garantie : 0,2 M€, contre 0,5 M€ en 2021,
- Autres provisions : 0,1 M€, contre 0,1 M€ en 2021.

### 5.33. Note 33 – Dettes fournisseurs, dette d'impôt courant, autres dettes courantes et non courantes

#### ► Dettes fournisseurs, dette d'impôt courant et autres dettes courantes

Le poste fournisseurs s'élève à 9,1 M€ au 31 décembre 2022 contre 9,9 M€ au 31 décembre 2021.

La CVAE, qui s'élève à 19 K€ en 2022 (contre 21 K€ en 2021) est classée en dette d'impôt courant.

Les avoirs à émettre pour 0,5 M€ correspondent aux provisions pour retours commerciaux et garantie de marge.

Les dettes sur acquisition d'intérêts ne conférant pas le contrôle (dettes de put) se sont dénouées sur l'exercice. Elles correspondaient à la part courante de l'option de vente de titres que possédait l'actionnaire minoritaire de Pix4D sur Parrot Drones pour 1,8 M€ et au plan de stock-options des salariés de Pix4D pour un montant de 1,5 M€.

Les autres dettes courantes s'élèvent à 2,9 M€ (contre 3,5 M€ en 2021) sont principalement composées de produits constatés d'avance et de dettes provisionnées pour participation des salariés.

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21
<b>Fournisseurs</b>	<b>9 174</b>	<b>9 892</b>
<b>Dette d'impôt courant</b>	<b>84</b>	<b>64</b>
Avoirs à émettre	477	515

Dettes fiscales et sociales	8 142	10 024
Dettes de put	-	3 252
Avances et acomptes reçus	1 128	2 070
Autres dettes courantes	2 901	3 503
<b>Autres dettes courantes</b>	<b>12 647</b>	<b>19 365</b>

► Autres dettes non courantes

En milliers d'euros			31/12/22		31/12/21	
Dettes de put			2 963		1 836	
Autres dettes			-		108	
<b>Autres dettes non courantes</b>			<b>2 963</b>		<b>1 943</b>	
En milliers d'euros	31/12/21	Var. par capitaux propres	Var. par P&L	Écarts de conv.	Reclass <sup>ts</sup>	31/12/22
Option de vente Pix4D	(1 835)	(1 016)	-	(111)	-	(2 962)
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(1 835)</b>	<b>(1 016)</b>	<b>-</b>	<b>(111)</b>	<b>-</b>	<b>(2 962)</b>

Les obligations de Parrot relatives au rachat des titres Pix4D sont enregistrées en dettes sur acquisitions d'intérêts minoritaires, classées en dettes non courantes pour 2,9 M€ compte tenu de la date d'exercice à plus d'un an. Ces options d'achats sont évaluées à la juste valeur en fonction de la performance opérationnelle, soit à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé, sur la base des niveaux de marge et de chiffre d'affaires. Le taux d'actualisation reflète le coût marginal d'endettement de Parrot.

5.34. Note 34 – Instruments financiers

► Catégorisation et juste valeur (JV) des actifs et passifs financiers

Au 31 décembre 2022En milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Juste valeur par OCI	Coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres créances rattachées à des participations et dépôts de garantie	-	-	878	878	-
Autres immobilisations financières	-	2 170	-	2 170	2 170
Clients	-	-	6 417	6 417	6 417
Autres créances courantes	-	-	6 643	6 643	6 643
Trésorerie et équivalents de trésorerie	68 465	-	-	68 465	68 465
<b>Total actifs financiers</b>	<b>68 465</b>	<b>2 170</b>	<b>13 938</b>	<b>84 573</b>	<b>83 695</b>
Dettes financières non courantes	-	-	-	-	-
Dettes sur acquisitions d'intérêts minoritaires	2 963	-	-	2 963	2 963
Dettes fournisseurs	-	-	9 174	9 174	9 174
Autres dettes courantes	-	-	12 647	12 647	12 647
<b>Total passifs financiers</b>	<b>2 963</b>	<b>-</b>	<b>21 821</b>	<b>24 784</b>	<b>24 784</b>
Au 31 décembre 2021En milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Juste valeur par OCI	Coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres créances rattachées à des participations et dépôts de garantie	-	-	1 815	1 815	-
Autres immobilisations financières	-	4 658	-	4 658	4 658
Clients	-	-	5 167	5 167	5 167
Autres créances courantes	-	-	16 913	16 913	16 913
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82 842	-	-	82 842	82 842
<b>Total actifs financiers</b>	<b>82 842</b>	<b>4 658</b>	<b>23 894</b>	<b>111 394</b>	<b>109 580</b>
Dettes financières non courantes	-	-	-	-	-
Dettes sur acquisitions d'intérêts minoritaires	1 836	-	-	1 836	1 836
Dettes fournisseurs	-	-	9 892	9 892	9 892
Autres dettes courantes	-	-	19 365	19 365	19 365
<b>Total passifs financiers</b>	<b>1 836</b>	<b>-</b>	<b>29 256</b>	<b>31 092</b>	<b>31 092</b>

## ► Hiérarchie de juste valeur

Les critères utilisés pour classer les instruments financiers dans chaque niveau de juste valeur sont des critères objectifs basés sur la définition des niveaux de juste valeur selon la norme IFRS 7.

Les classes d'actifs et de passifs valorisées à la juste valeur après leur première comptabilisation sont les suivantes :

- Actifs/passifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat et par les autres éléments du résultat global ;
- Actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ;
- Instruments dérivés qualifiés en couverture de flux futurs de trésorerie.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- Des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1) ;
- Des données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (Niveau 2) ;
- Des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables) (Niveau 3).

Nous n'avons pas effectué de transfert entre les différents niveaux, entre les années 2021 et 2022.

Au 31 décembre 2022En milliers d'euros	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur, dont :</b>				
Actifs financiers	2 170			2 170
Créances de loyers non courantes	(0)			(0)
Créances de loyers courantes	118			118
Trésorerie et équivalents de trésorerie	68 465	68 465		
<b>Total Actif</b>	<b>70 753</b>	<b>68 465</b>	-	<b>2 287</b>
<b>Total Passif</b>	-	-	-	-
Au 31 décembre 2021En milliers d'euros	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur dont :</b>				
Actifs financiers	4 658			4 658
Créances de loyers non courantes	67			67
Créances de loyers courantes	527			527
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82 842	82 842		
<b>Total Actif</b>	<b>88 094</b>	<b>82 842</b>	-	<b>5 252</b>
<b>Total Passif</b>	-	-	-	-

## ► Échéancier des dettes financières

Les dettes financières sont détaillées en Note 27 – Dettes financières.

## ► Analyse des créances clients et de leur antériorité

Au 31 décembre 2022	Non échues	Créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée				Total
		En milliers d'euros	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	
<b>Créances clients</b>	<b>5 528</b>	<b>228</b>	<b>360</b>	<b>206</b>	<b>253</b>	<b>6 574</b>
Dont couverture COFACE	1 750	170	-	(71)	(0)	1 848
Créances clients non couvertes	3 778	58	360	277	254	4 726
Provisions clients et comptes rattachés	-	-	-	-	(221)	(221)
<b>Total créances clients</b>	<b>5 528</b>	<b>228</b>	<b>360</b>	<b>206</b>	<b>32</b>	<b>6 353</b>

La méthode d'évaluation des provisions clients reste inchangée.

Au 31 décembre 2021	Non échues	Créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée				Total
		En milliers d'euros	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	
<b>Créances clients brutes</b>	<b>2 674</b>	<b>751</b>	<b>311</b>	<b>464</b>	<b>1 458</b>	<b>5 657</b>
Dont couverture COFACE	1 257	119	111	34	17	1 538
Dont créances clients non couvertes	1 417	632	200	429	1 441	4 120
Provisions clients et comptes rattachés	-	-	-	-	(551)	(551)
<b>Total créances clients nettes</b>	<b>2 674</b>	<b>751</b>	<b>311</b>	<b>464</b>	<b>907</b>	<b>5 107</b>

Les créances pour lesquelles la date d'échéance est dépassée concernent un nombre limité de clients qui font l'objet d'analyses et de suivis précis. Le cas échéant, des provisions pour dépréciations ont été constatées pour un montant total de 221 K€, soit une baisse de 330 K€ comparé à l'année 2021.

La politique du Groupe en matière des créances clients consiste en la gestion des couvertures du contrat COFACE existant et la surveillance régulières des créances clients.

## ► Instruments de couverture

Néant en 2021.

### 5.35. Note 35 – Risques financiers

#### 5.35.1. Risque de change

Le Groupe est exposé à deux types de risques de change, pouvant impacter le résultat et les capitaux propres : d'une part, des risques liés à la conversion, pour les besoins de l'élaboration des comptes consolidés, des comptes en devises des filiales consolidées ayant une devise fonctionnelle différente de l'euro et d'autre part, des risques opérationnels sur les flux d'exploitation ou de nature financière non libellés en devises de fonctionnement des entités.

En 2022, 36 % du chiffre d'affaires du Groupe, 66 % du coût des ventes et 12 % des dépenses opérationnelles sont libellés en USD ou devises rattachées à ce dernier, le Groupe est exposé aux fluctuations de cette devise par rapport à l'euro. Le Groupe n'a pas couvert son exposition nette à la variation de l'USD.

Afin de limiter l'impact de la variation de l'USD sur sa rentabilité, le Groupe développe les ventes libellées dans cette devise. A fin décembre 2022, 52 % de la trésorerie et des autres actifs financiers courants du Groupe est en USD ou devises rattachées.

## ► Exposition au risque de change

<b>En milliers de devises au 31 décembre 2022</b>	<b>USD</b>	<b>HKD</b>	<b>GBP</b>	<b>CNY</b>	<b>JPY</b>	<b>EUR</b>	<b>AUD</b>	<b>CHF</b>
Créances commerciales	14 466	-	-	-	57 643	463	-	-
Dettes fournisseurs	(3 582)	-	(293)	(5 232)	-	(1 484)	(365)	(599)
Autres créances rattachées à des participations	5 520	-	-	-	-	-	-	-
Compte courant	18 686	3 434	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés	22 144	-	902	-	-	-	-	36
<b>En milliers de devises au 31 décembre 2021</b>	<b>USD</b>	<b>HKD</b>	<b>GBP</b>	<b>CNY</b>	<b>EUR</b>	<b>AUD</b>	<b>CHF</b>	
Créances commerciales	4 630	-	-	3 047	231	-	-	145
Dettes fournisseurs	(4 864)	(18)	(268)	(6 050)	(3 545)	(13)	(1 252)	
Autres créances rattachées à des participations	10 520	-	-	-	-	-	-	-
Compte courant	175	4 021	-	-	-	-	-	-
<b>En milliers d'euros au 31 décembre 2022</b>	<b>Impact sur le compte de résultat</b>	<b>Impact en capitaux propres</b>	<b>Impact sur le compte de résultat</b>	<b>Impact en capitaux propres</b>				
		<b>Appréciation de 10 % des devises par rapport à l'euro</b>		<b>Appréciation de 10 % de l'euro par rapport aux devises</b>				
Créances commerciales		1 604			(1 312)			
Dettes fournisseurs		(747)			611			
Autres créances rattachées à des participations			575				(470)	
Compte courant			1 992				(1 630)	
<b>En milliers d'euros au 31 décembre 2021</b>	<b>Impact sur le compte de résultat</b>	<b>Impact en capitaux propres</b>	<b>Impact sur le compte de résultat</b>	<b>Impact en capitaux propres</b>				
		<b>Appréciation de 10 % des devises par rapport à l'euro</b>		<b>Appréciation de 10 % de l'euro par rapport aux devises</b>				
Créances commerciales		543			(444)			
Dettes fournisseurs		(1 136)			929			
Autres créances rattachées à des participations			1 032				(844)	
Compte courant			68				(55)	

Le tableau de sensibilité au risque de change ci-dessus montre l'impact d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % de l'euro contre les autres devises sur les montants des créances clients, dettes fournisseurs et instruments financiers dérivés de couverture. Il précise également comment cet impact se traduirait dans les comptes.

#### 5.35.2. Risque de taux

La trésorerie est placée de façon ponctuelle sur des supports sans risque avec des taux sous-jacents majoritairement à trois mois maximums.

Compte tenu des faibles taux de rendement actuels, l'entreprise n'a pas systématiquement recours à des placements à court et moyen terme.

Par ailleurs, le Groupe dispose d'un niveau de trésorerie de 68,5 M€. L'entreprise n'a fait l'objet d'aucun endettement financier au cours de l'exercice 2022.

### 5.35.3. Risque sur les actions propres

Le Groupe ne détient plus d'actions en propre (cf. Note 26.3 - Actions propres). Selon les échéances des plans d'actions gratuites dont bénéficient certains salariés de l'entreprise, le Groupe procède de manière ponctuelle à une augmentation de capital pour disposer des volumes d'actions à distribuer.

### 5.35.4. Risque de liquidité et contrepartie

La gestion du risque de liquidité est centralisée au niveau de la Direction financière. La gestion de la trésorerie globale au niveau du Groupe permet de compenser les excédents et les besoins de trésorerie internes.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

La politique de financement de Parrot est d'assurer à tout moment la liquidité nécessaire au financement des actifs du Groupe, de ses besoins de Trésorerie court terme et de son développement tant en termes de durée que de montants, et ce au moindre coût.

## ► Actifs financiers au 31 décembre 2022

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

La valeur nette comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe face au risque de crédit. Au 31 décembre 2022, l'exposition maximale au risque de crédit se présente donc ainsi :

- Clients : 6,4 M€
- Autres créances : 12,7 M€
- Trésorerie et équivalents de trésorerie : 68,5 M€

Depuis 2016, la politique du groupe Parrot consiste à diversifier la gestion du risque de contrepartie en répartissant les placements dans des établissements bancaires de premier rang et sur différentes maturités, et en assurant un suivi régulier.

Face au risque de contrepartie des créances clients, il est comptabilisé une provision pour créances douteuses, qui peut correspondre à la totalité ou à une quote-part du montant, déterminée en fonction de la probabilité de recouvrement de la créance.

Pour se prémunir du risque de crédit et donc couvrir son risque de non-paiement, le Groupe a mis en place des procédures de recouvrement et de blocage de comptes clients.

Une police Coface garantit le non-recouvrement des créances de certains clients français et étrangers de la Société localisés au sein des zones "1" et "2" (couvrant respectivement les pays de l'OCDE et le reste du monde selon les critères déterminés par la COFACE) au titre des ventes des produits de la Société, ainsi que les ventes effectuées par les filiales Parrot Drones, Parrot Inc. et Parrot Asia Pacific Ltd. Le montant de la garantie s'élève à 90 % de la créance nette garantie hors TVA.

## ► Passifs financiers au 31 décembre 2022

La capacité du Groupe à assurer le service de sa dette dépend de la performance de ses activités opérationnelles et de sa capacité à générer de la trésorerie par ses activités. L'échéance des passifs financiers se présente ainsi :

Au 31 décembre 2022En milliers d'euros	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuel	Moins d'1 an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans
<b>Passifs financiers</b>						
Emprunts et dettes fin. Divers	0			0		
Dettes de loyers non courantes	7 571			1 991	2 918	2 662
Dettes fournisseurs	9 174		9 174			
Dettes de loyers courantes	2 610		2 610			
Autres dettes	15 241		15 241			
<b>Total passifs financiers</b>	<b>34 595</b>		<b>27 024</b>	<b>1 991</b>	<b>2 918</b>	<b>2 662</b>
<b>Total passifs financiers dérivés</b>						

Au 31 décembre 2021En milliers d'euros	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuel	Moins d'1 an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans
<b>Passifs financiers</b>						
Emprunts et dettes fin Divers	799			799		
Dettes de loyers non courantes	6 747			1 824	1 900	3 023
Dettes fournisseurs	9 892		9 892			
Dettes de loyers courantes	2 713		2 713			
Autres dettes	21 315		19 479		1 836	
<b>Total passifs financiers</b>	<b>41 466</b>		<b>32 084</b>	<b>2 623</b>	<b>3 736</b>	<b>3 023</b>
<b>Total passifs financiers dérivés</b>	-	-	-	-	-	-

### 5.35.5. Risques financiers liés aux conditions macroéconomiques

La situation générale a été bien maîtrisée en 2022. Dans un environnement incertain, cela ne présage pas des tendances futures.

#### ► Impacts liés à l'inflation

L'environnement inflationniste n'a pas pesé de manière significative sur les comptes du Groupe. Les impacts se sont concentrés sur :

- la masse salariale du Groupe, qui a été alignée sur les effets de l'inflation au cours des second et troisième trimestres de l'exercice 2022, et
- les taux d'intérêts bancaires, impactant (i) les variations de périmètre selon les conditions stipulées par la norme IFRS 16 (voir Note 15 – Droits d'utilisation : impacts IFRS 16) et (ii) les provisions pour engagements retraites du Groupe (voir Note 30 – Provisions pour retraites et engagements assimilés).

Concernant les autres coûts, dont ceux liés à la production, le Groupe n'a enregistré aucun impact notable.

#### ► Impacts directs liés au conflit armé en Ukraine

Depuis le 24 février 2022, un conflit armé oppose l'Ukraine à la Russie. Le Groupe Parrot a évalué les effets dudit conflit sur sa performance financière, qui se traduisent principalement par la commercialisation de produits à des pays limitrophes aux deux pays en guerre. Ces effets spécifiquement identifiés se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/22
Chiffre d'affaires (A)	1 626
Coût des ventes (B)	(772)
Marge brute (A+B)	853

Conformément aux recommandations de l'Autorité des marchés financiers (AMF), à des fins de comparabilité, et afin de permettre une correcte compréhension de la performance financière du Groupe Parrot, ces impacts n'ont pas été classés comme relevant d'éléments non courants.

Il convient enfin de noter que :

- le Groupe ne commercialise pas ses produits en Russie ;
- le conflit armé n'a pas eu d'impact identifié sur le coût de revient des produits commercialisés par le Groupe ;
- aucune augmentation des cyberattaques envers le Groupe n'a été constatée depuis le début du conflit.

### 5.36. Note 36 - Impacts financiers des risques environnementaux

Le Groupe Parrot n'a pas identifié d'effets présents ou futurs des changements climatiques sur sa performance financière ou ses activités. Notamment, le Groupe ne possède aucune activité industrielle en propre et n'est pas soumis au Règlement pour sécuriser la fabrication et l'utilisation des substances chimiques dans l'industrie européenne (REACH), ni à aucune réglementation majeure en lien avec les risques climatiques.

En ce sens, le Groupe Parrot n'a pas mis en œuvre de plan d'action détaillé ou d'engagement précis relatifs aux effets présents ou futurs des changements climatiques sur sa performance financière dans la mesure où ces enjeux restent limités au regard de l'activité du Groupe et de son organisation.

Les assurances couvrent (dans les limites des polices concernées et sous réserve des franchises et exclusions) Parrot pour les dommages causés à ses locaux et à ses principaux stocks par des événements climatiques (tempête, ouragan, cyclone, grêle, inondation, « catastrophes naturelles » au sens de la législation française pour les risques situés en France). Les assurances ne couvrent pas Parrot pour les conséquences financières subies par Parrot du fait de dommages causés par des événements climatiques à ses sous-traitants (en particulier ceux en charge de la fabrication, dits EMS) et fournisseurs.

### 5.37. Note 37 - Informations complémentaires au tableau des flux de trésorerie

### 5.37.1. Cessions de filiales

Les cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée correspondent aux cessions des sociétés Micasense et Sensefly à la société américaine AgEagle Aerial Systems, vendues au cours de l'exercice 2021. Le montant de 5 761 K€ se décompose de la manière suivante:

En milliers d'euros	Micasense	Sensefly SA	Sensefly Inc	Total
Remboursement de créances	3 114	2 015	632	5 761
<b>Cession nette de la trésorerie cédée</b>	<b>3 114</b>	<b>2 015</b>	<b>632</b>	<b>5 761</b>

Les plus ou moins value de cession pour (585) K€ sont calculées en retranchant des prix de cessions convenus avec l'acquéreur les valeurs vénale des titres dont les impacts sont précisés dans le tableau ci-dessous.

En milliers d'euros	Planck	Sensefly SA	Chouette	Total
Prix de cession	1 843	1 802	603	4 248
Dont trésorerie cédée	-	-	-	-
Impact de Déconsolidation	(1 772)	(2 661)	(400)	(4 833)
<b>Plus/moins value de cession</b>	<b>71</b>	<b>(859)</b>	<b>203</b>	<b>(585)</b>

### 5.37.2. Variation du besoin en fonds de roulement

Le tableau ci-dessous détaille les variations du BFR présenté dans le TFT au 31 décembre 2022. Les postes significatifs sont ensuite réconciliés individuellement dans les notes/tableaux de passages ci-après.

Le détail de la variation du besoin en fonds de roulement, issu du tableau des flux de trésorerie, est présenté ci-dessous :

En milliers d'euros	31/12/22
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>(11 969)</b>
Incidence de la var. des stocks et en cours (A)	(9 712)
Incidence de la var. des clients & créances diverses (B)	2 235
Incidence de la var. des fournisseurs & autres dettes (C)	(4 493)
Intérêts versés	(257)
Intérêts encaissés	13
Coût endettement financier	245

(a) La variation des stocks et en-cours est en lecture directe (cf. "Note 20 - Stocks").

(b) La variation des clients et autres débiteurs est présentée ci-dessous.

(c) La variation des fournisseurs et autres créateurs est présentée ci-dessous (cf. "Note 33 - Dettes fournisseurs, dette d'impôt courant, autres dettes courantes et non courantes" pour les éléments hors BFR).

En milliers d'euros	31/12/21	Variation	31/12/22
Clients	5 717	921	6 638
Dépréciation des clients	(551)	330	(221)
<b>Total créances clients (E)</b>	<b>5 167</b>	<b>1 250</b>	<b>6 417</b>
En milliers d'euros	31/12/21	Variation	31/12/22
Créances de TVA	5 865	(4 090)	1 775
Charges constatées d'avance	1 294	49	1 343
Débiteurs divers	8 099	(6 385)	1 714
Créances de loyers courantes	527	(410)	118
Avances et acomptes versés	1 397	360	1 756
Créances sociales	257	(202)	55
<b>Total créances diverses (F)</b>	<b>17 440</b>	<b>(10 679)</b>	<b>6 761</b>
En milliers d'euros	31/12/21	Variation	31/12/22
Autres créances non courantes	3 984	(3 975)	9
<b>Total autres actifs non courants (G)</b>	<b>3 984</b>	<b>(3 975)</b>	<b>9</b>

La variation des postes débiteurs divers et autres créances non courantes correspondent principalement aux créances liées aux cessions des sociétés Micasense et Sensefly dénouées sur l'exercice.

La réconciliation du BFR sur les postes clients et autres débiteurs est présentée ci-dessous.

En milliers d'euros	Variation
Incidence de la var. des clients & autres débiteurs issue du TFT	2 235
Total créances clients	1 250

Total créances diverses hors créances de loyers courantes	(10 270)
Total autres créances - non courant	(3 975)
<b>Réconciliation du BFR (B + E + F + G)</b>	<b>(10 759)</b>

L'écart de (10 030) K€ entre la variation des clients et autres débiteurs et la variation du BFR s'explique par:

- par des écarts de conversion pour 441 K€,
- la sortie de périmètre des sociétés Sensefly SA, Sensefly INC et Micasense pour (6 179) K€,
- le reclassement des créances AgEagle Aerial Systems en flux de trésorerie reçue par les opérations d'investissement pour (2 639) K€,
- l'abandon de créances consenti auprès d'AgEagle Aerial Systems pour (2 098) K€,
- le reclassement des dettes d'impôts pour 730 K€, et enfin
- pour respectivement (67) K€ et (218) K€, le netting des créances et dettes fiscales chez Parrot Iberia et Parrot Drones SAS.

En milliers d'euros	31/12/21	Variation	31/12/22
Fournisseurs	9 892	(718)	9 174
<b>Total fournisseurs (H)</b>	<b>9 892</b>	<b>(718)</b>	<b>9 174</b>
En milliers d'euros	31/12/21	Variation	31/12/22
Avoirs à émettre	515	(38)	477
Dettes fiscales et sociales	10 024	(1 882)	8 142
Avances et acomptes reçus sur commandes	2 070	(943)	1 128
Autres dettes	3 503	(602)	2 901
<b>Total autres dettes courantes (I)</b>	<b>16 113</b>	<b>(3 465)</b>	<b>12 647</b>
En milliers d'euros	31/12/21	Variation	31/12/22
Autres dettes	108	(108)	-
<b>Total autres dettes non courantes (J)</b>	<b>108</b>	<b>(108)</b>	<b>-</b>

La réconciliation du BFR sur les postes fournisseurs et autres créditeurs est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	Variation
Incidence de la var. des fournisseurs & autres créditeurs	(4 493)
Total fournisseurs	(718)
Total autres dettes courantes et non courantes	(3 573)
<b>Réconciliation du BFR (C - H - I - J)</b>	<b>(202)</b>

L'écart de 96 K€ entre la variation des fournisseurs et autres créditeurs et la variation du BFR s'explique à hauteur de 531 K€ par des écarts de conversion, de respectivement (67) K€ et (218) K€ par le netting des créances et dettes fiscales chez Parrot Iberia et Parrot Drones SAS, ainsi qu'à des reclassements pour (342) K€.

### 5.38. Note 38 – Rémunération des dirigeants

#### ► Montant global des rémunérations versées aux membres du comité de direction

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/21
Rémunérations fixes	1 398	1 302
Rémunérations variables	329	257
<b>Avantages à court terme</b>	<b>1 727</b>	<b>1 559</b>
Avantages à long terme	17	17
Paiements en actions	406	674
<b>TOTAL</b>	<b>2 149</b>	<b>2 250</b>

En 2022, le comité de direction est composé des 7 membres suivants : Président-directeur général, Directeur Administratif et Financier, Directeur des Ressources Humaines, Directeur des Systèmes d'Information, Directeur juridique, Directeur Marketing et commercial, Directeur achats et Production.

### 5.39. Note 39 – Parties liées

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions de l'article 9 de la norme IAS 24.

#### ► Entreprises associées

Il s'agit des entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Les transactions effectuées avec ces entreprises associées au cours de l'exercice 2022 ont été réalisées à des prix de marché et leur volume n'est pas significatif. Cf. "Note 17 - Entreprises mises en équivalence".

#### ► Autres parties liées

Le principal actionnaire de Parrot est la société Horizon SAS dont Henri Seydoux (Président-directeur général de Parrot) est président.

Pour les filiales de Parrot SA, les transactions effectuées, les transactions sont totalement éliminées en consolidation, toutes ses filiales étant consolidées par intégration globale. Ces transactions sont réalisées à des prix de marché.

Les rémunérations accordées aux principaux dirigeants sont détaillées en "Note 38 - Rémunération des dirigeants".

#### 5.40. Note 40 – Engagements donnés ou reçus

#### ► Engagements donnés

Le montant des commandes fermes au 31 décembre 2022 passées auprès de nos principaux fournisseurs s'élève à 30,2 M€.

Une lettre d'intention émise par Parrot SA confirme le soutien financier à Parrot Drones SAS afin d'assurer la continuité d'exploitation et lui permettant d'honorer ses dettes.

Une garantie de \$2m (soit 1,8 M€) a été signée en date du 29 janvier 2021, avec effet rétroactif au 5 mars 2020. Cette garantie a été octroyé à la société OnCore, en charge de la fabrication de l'ANAFI USA pour Parrot Drones aux États-Unis, et s'appliquera sur la durée de production de l'ANAFI USA.

#### 5.41. Note 41 – Honoraires des Commissaires aux comptes

#### ► Honoraires au titre de l'exercice 2022

2022 En milliers d'euros	EY	Membre du réseau EY	BM&A	Membre du réseau BM&A	Autre
<b>Honoraires de certification des comptes individuels et consolidés</b>					
Émetteur	89	-	70	-	-
Filiales intégrées globalement	27	55	27	-	33
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>116</b>	<b>55</b>	<b>97</b>	-	<b>33</b>
<b>Honoraires des services autres que la certification</b>					
Émetteur	10	50	22	-	-
Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>50</b>	<b>22</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>126</b>	<b>105</b>	<b>119</b>	-	<b>33</b>

#### ► Honoraires au titre de l'exercice 2021

2021 En milliers d'euros	EY	Membre du réseau EY	BM&A	Membre du réseau BM&A	Autre
<b>Honoraires de certification des comptes individuels et consolidés</b>					
Emetteur	84	-	66	-	-
Filiales intégrées globalement	26	39	26	-	33
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>110</b>	<b>39</b>	<b>92</b>	-	<b>33</b>
<b>Honoraires des services autres que la certification</b>					
Emetteur	17	-	24	-	-
Filiales intégrées globalement	-	312	-	-	-
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>312</b>	<b>24</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>126</b>	<b>351</b>	<b>116</b>	-	<b>33</b>

#### 5.42. Note 42 – Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le 21 décembre 2020, Parrot Drones a souscrit à une augmentation de capital d'une société de droit français spécialisée dans les logiciels d'un montant total de 2 M€, lui permettant de détenir 27,78 % du capital et des droits de vote de cette société. Le solde du capital est détenu par son président fondateur un ingénieur expérimenté. Un investissement complémentaire de 1 M€ a eu lieu en janvier 2023, portant la participation de Parrot à 35 %.

L'investissement s'accompagne d'une option à la main de Parrot pour acquérir une majorité du capital de cette société (50,1 %) d'ici janvier 2024.

#### 5.43. Note 43 - Correction d'erreur

L'entité Pix4D SA dispose d'un plan de prévoyance couvrant des prestations de retraite, d'incapacité et de décès. Ce plan est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies au sens de la norme IAS 19 Avantages du personnel. Or, le Groupe n'avait jusqu'à présent pas comptabilisé de passif au titre de ce plan. En conséquence, le Groupe a procédé à une correction d'erreur par retraitement rétrospectif des états financiers. Ainsi, outre l'application des dispositions requises par la norme IAS 19 au titre de l'exercice 2022, l'information comparative 2021 a été corrigée et l'engagement cumulé au 1<sup>er</sup> janvier 2021 a été constaté au passif en contrepartie des capitaux propres.

#### ► Impact de la correction sur le compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/2021Corrigé	Corrections IAS 19	31/12/2021Publié
Chiffre d'affaires	71 949	54 307		54 307
Marge Brute	55 996	39 094		39 094
Frais de recherche et de développement	(43 614)	(40 732)	(512)	(40 220)
Frais commerciaux	(11 114)	(14 127)	(118)	(14 008)
Frais généraux	(14 749)	(13 715)	(101)	(13 614)
Production / Qualité	(5 501)	(5 441)	(31)	(5 410)
Résultat opérationnel courant	(18 981)	(34 921)	(762)	(34 159)
Résultat opérationnel	(19 874)	(4 495)		(3 733)
Coût de l'endettement financier net	(502)	(241)		(241)
Autres produits et charges financiers	2 137	1 764	(3)	1 767
Résultat financier	1 635	1 523	(3)	1 526
Quote-part du résultat dans les entreprises MEE	(1 049)	403		403
Résultat des activités abandonnées, net d'impôt	-	-		-
Impôt	(435)	46	175	(129)
Résultat Net	(19 722)	(2 523)	(590)	(1 933)
Part du Groupe	(19 517)	(2 504)	(560)	(1 943)
Résultat Net - part du groupe en % du chiffre d'affaires	-27,1 %	-4,6 %		-3,6 %
Intérêts ne conférant pas le contrôle	(205)	(19)	(29)	10
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	30 448 409	30 218 839		30 218 839
Résultat net de base par action (en euros)	(0,64)	(0,08)		(0,06)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	30 448 409	30 218 839		30 218 839
Résultat net dilué par action (en euros)	(0,64)	(0,08)		(0,06)

#### ► Impact de la correction sur l'état du résultat global

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/2021Corrigé	Corrections IAS 19	31/12/2021Publié
Résultat net de la période	(20 278)	(2 523)	(590)	(1 933)
Autres éléments du résultat global	1 479	1 800	-	1 800
- non recyclables ultérieurement en Résultat Net	(59)	256	-	256
- recyclables ultérieurement en Résultat Net	1 539	1 544	-	1 544
Résultat global de la période	(18 798)	(723)	(590)	(133)
Part du Groupe	(18 627)	(723)	(560)	(163)
Intérêts ne conférant pas le contrôle	(172)	1	(29)	30

#### ► Impact de la correction sur l'état de la situation financière

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/2021Corrigé	Corrections IAS 19	31/12/2021Publié
Actifs non courants	18 191	27 703	388	27 315
<i>dont, impôts différés actifs</i>	361	790	388	402

Actifs courants	102 515	117 267		117 267
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	2 521	-		-
Total Actif	123 228	144 970	388	144 582
<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/12/22</b>	<b>31/12/2021Corrigé</b>	<b>Corrections IAS 19</b>	<b>31/12/2021Publié</b>
Capitaux propres	84 017	98 798	(1 308)	100 106
Capital social	4 641	4 606		4 606
Primes d'émission et d'apport	331 653	331 683		331 683
Réserves hors résultat de la période	(242 593)	(242 844)	(627)	(242 217)
Résultat de la période - part du groupe	(19 517)	(2 504)	(560)	(1 943)
Écarts de conversion	8 868	7 420	(55)	7 476
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Parrot SA	83 053	98 362	(1 242)	99 604
Intérêts ne conférant pas le contrôle	964	436	(65)	501
Passifs non courants	12 521	12 175	1 696	10 479
<i>dont, provisions pour retraites et engagements assimilés</i>	1 860	2 836	1 696	1 141
Passifs courants	26 690	33 997		33 997
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-		-
<b>Total Capitaux Propres et Passif</b>	<b>123 228</b>	<b>144 970</b>	<b>388</b>	<b>144 582</b>

► Impact de la correction sur le tableau de flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/2021Corrigé	Corrections IAS 19	31/12/2021Publié
Flux opérationnel				
Résultat de la période	(19 722)	(2 523)	(590)	(1 933)
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence	1 049	(403)		(403)
Amortissements et dépréciations	4 802	3 106	765	2 341
Plus et moins values de cessions	585	(32 925)		(32 925)
Charges d'impôts	435	(46)	(175)	129
Coût des paiements fondés sur des actions	1 258	1 316		1 316
Autres éléments Non Cash	3 058	-		-
Coût de l'endettement financier net	502	241		241
Capacité d'Autofinancement opérationnelle avant coût de l'endettement financier net et impôt	(8 033)	(31 234)		(31 234)
Variation du besoin en fonds de roulement	(11 969)	6 242		6 242
Impôt payé	(117)	(320)	-	(320)
Trésorerie provenant des activités opérationnelles (A)	(20 120)	(25 312)	-	(25 312)
Trésorerie utilisée par les opérations d'investissement (B)	8 909	22 991	-	22 991
Trésorerie utilisée par les opérations de financement (C)	(4 230)	(4 109)	-	(4 109)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (D = A+B+C)	(15 441)	(6 430)	-	(6 430)
Incidence de la variation des cours des devises	1 064	1 281	-	1 281
Incidence des changements de principes comptables	-	-	-	-
TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE À L'OUVERTURE DE LA PERIODE	82 842	87 992	-	87 992
TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE À LA CLÔTURE DE LA PERIODE	68 465	82 842	-	82 842

18.1.6. Dates des dernières informations financières

Non applicable : la date du bilan du dernier exercice pour lesquels les informations financières ont été auditées remonte à moins de 4 mois.